



DOSSIER

Saint-Agrève et son histoire

n° 71

Bulletin municipal de Saint-Agrève - Décembre 2014

Sommaire

Les Échos du Chiniac

Directeur de la publication : Maurice Weiss

Dépôt légal : 4ème trimestre 2014

Régie publicitaire, mise en page et impression :
Imp. Roux Tence Tél. 04 71 59 80 85
Imprimé sur papier PEFC

Aux correspondants :
remerciements pour les courriers transmis par e.mail.
S.V.P. ne pas omettre d'indiquer le nom de l'association et celui de l'auteur de l'article.

Pour les Échos du Chiniac de juillet 2015 n°72
Date limite de remise des articles : 1er mai 2015

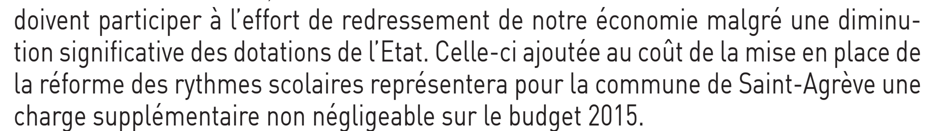
Éditorial



« Ne pas sombrer dans le pessimisme »

Chères Saint-Agrévoises, Chers Saint-Agrévois,

En cette fin d'année 2014, nous ne voyons pas d'amélioration de la situation économique de notre pays. Au-delà de la progression du chômage, bon nombre d'entreprises, notamment du BTP, sont inquiètes et pour certaines il est même déjà trop tard.



Dans cette tourmente, les collectivités locales doivent participer à l'effort de redressement de notre économie malgré une diminution significative des dotations de l'Etat. Celle-ci ajoutée au coût de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires représentera pour la commune de Saint-Agrève une charge supplémentaire non négligeable sur le budget 2015.

Devrait-on ainsi considérer comme inéluctable une baisse de l'investissement d'un montant au moins égal ? Ce n'est pas la proposition que je ferai au budget primitif qui sera voté en mars. En effet je proposerai de maintenir notre effort d'investissement au moins au niveau de 2014 afin de ne pas rajouter de la crise à la crise en réduisant le volume de la commande publique. Quand la commune investit, c'est l'économie qui est soutenue et des emplois qui sont sauvegardés.

Pour autant je ne proposerai pas non plus d'augmenter les impôts qui resteront au même taux qu'en 2014. Et si cela nous amène à emprunter un peu plus que prévu et bien nous le ferons en profitant de taux d'intérêt très bas. Bien sûr nous continuerons à gérer avec rigueur, sans gaspillage mais sans démantèlement de service non plus.

Les investissements seront tournés vers des projets utiles pour améliorer les services à la population ou l'attractivité de notre village. Ce sera notamment le cas avec les premières réflexions et travaux d'aménagement du centre bourg.

Nous aurons également de gros chantiers à réaliser sur notre voirie à la suite des intempéries d'octobre dernier et nous espérons obtenir des aides conséquentes de l'Etat le plus rapidement possible afin de pouvoir les engager.

En cette fin d'année, je veux avoir une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent de la maladie, du chômage, de la solitude. J'invite chacun d'entre nous à faire preuve de solidarité pour apporter un peu de réconfort.

Je souhaite à chacune et chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

Maurice WEISS
Maire de Saint-Agrève
1er Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche

Le maire et l'équipe municipale
vous invitent le
samedi 10 janvier 2015 à 11h30,
à la cérémonie de
présentation des vœux,
salle polyvalente, à la mairie.

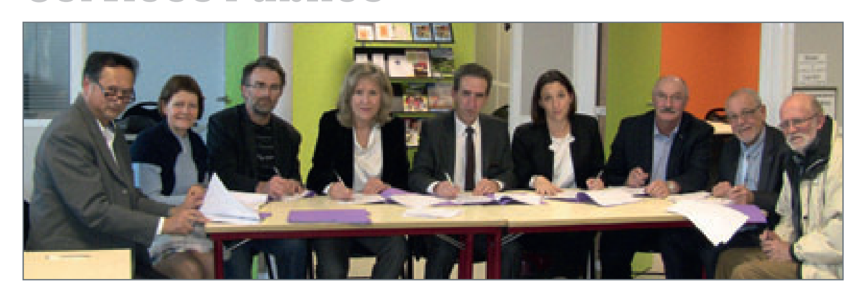
Vie municipale et économique

Changement d'enseigne

Le Petit Casino de la place de la République a changé de nom : depuis le 1er novembre, il est devenu Leader Price Express. Bernadette Liotard vous y accueille aux mêmes horaires que précédemment : de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h tous les jours sauf le dimanche.



Inauguration du Relais de Services Publics



Le 13 novembre dernier a été inauguré le tout nouveau Relais de Services Publics (RSP) par la Sous-préfète de Largentière, Madame Létocart et le maire Maurice Weiss ainsi que tous les partenaires institutionnels : Carsat, Pôle Emploi, Chambre d'agriculture, Caisse primaire d'assurance maladie, MSA, Caisse d'allocations familiales et bien sûr le centre socioculturel. L'animatrice du RSP vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Elle pourra vous informer et vous accompagner dans vos démarches administratives.

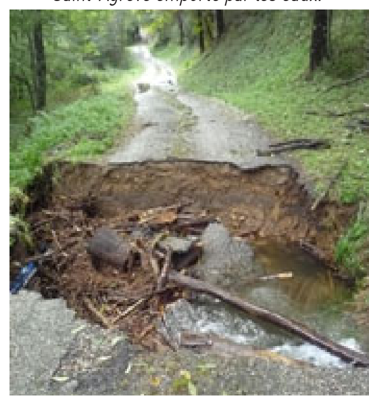
Gros dégâts sur la voirie

Avant les intempéries de l'automne, un programme de réfection de certaines voies communautaires a été mis en œuvre pour un montant de 112.000 € HT auquel s'ajoute un fond de concours de la communauté de communes Val'Eyrieux du même montant. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage.

▶ Les fortes précipitations du week-end du 12 au 14 octobre ont causé de nombreux dégâts sur la voirie. Un premier travail a été effectué pour permettre la circulation des véhicules sur les voies bouchées par des éboulements de terrain. Suite à ces intempéries, la commune de Saint-Agrève a été reconnue en état de catastrophe naturelle ; un recensement des voies touchées est en cours par le responsable des services techniques, ce qui permettra de chiffrer les dégâts. Les travaux de reconstruction de chaussée devraient débuter en fonction des conditions climatiques.

Eric Chantre, conseiller délégué à la voirie

Vue du pont de Saint-Prix à Saint-Agrève emporté par les eaux.



L'équipe municipale à l'écoute des Saint-Agrévois

Une centaine de personnes ont participé à la réunion publique du 18 novembre organisée par l'équipe municipale.

▶ L'adjoint aux finances Michel Villemagne a tout d'abord expliqué la situation des finances communales telle qu'elle a été présentée dans le Petit Echo d'octobre 2014 et dont il ressort que la commune maîtrise son endettement sans peser sur les impôts locaux et tout en préservant sa capacité d'autofinancement. La situation à fin novembre 2014 est saine et conforme aux prévisions budgétaires.

▶ Un bilan de la première période de mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires a ensuite été présenté par l'adjointe à l'éducation Nadège Vareille. Vous le retrouvez en page 11 de ces Echos du Chiniac.

▶ Puis le Maire, qui est également le Premier Vice-Président de notre nouvelle communauté de communes Val'Eyrieux, a abordé les grands enjeux de 2014/2015 relatifs à la répartition des compétences entre la communauté de communes et les communes et l'importance de notre implication dans ce grand espace afin que notre territoire soit au cœur des politiques de développement.

▶ En dernière partie de soirée, les brèves ont permis d'évoquer les travaux réalisés à la crèche, la création du Relais des Services Publics, la réflexion sur l'aménagement autour du monument aux morts, l'éclairage public, le démarrage du projet de réhabilitation du centre bourg, la situation de l'hôpital de Moze, le ramassage des ordures ménagères et enfin la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux inondations des 13 et 14 octobre. De nombreuses questions ont émaillé la soirée, preuve de l'intérêt des habitants pour notre village et notre cadre de vie.

Rendez-vous au printemps pour la prochaine réunion publique.

La vie du centre de secours de Saint-Agrève



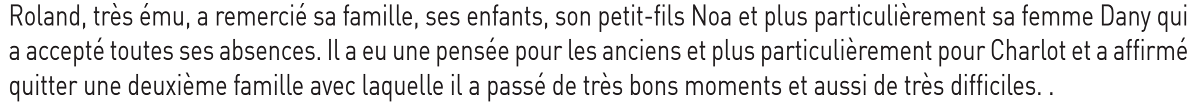
Au mois d'octobre, les sapeurs pompiers ont fêté le **départ en retraite du Caporal Roland Fumas** en présence de sa famille, de ses amis et du maire Maurice Weiss. Le Lieutenant Thierry Guillot a retracé son parcours : incorporé comme sapeur pompier le 8 avril 1982, Roland se perfectionne rapidement en participant aux stages obligatoires de secourisme, de réanimation, de secours routiers ainsi qu'à la conduite tout terrain niveaux 1 et 2. Il est nommé Caporal le 19 janvier 1991, puis Caporal-chef en 1998. Il est également titulaire des médailles de bronze, d'argent et d'or pour 20, 25 et 30 ans de services pour un total de 32 années. Il est maintenant promu au grade de Sergent honoraire.

« Roland, encore merci pour ton investissement, avec un dévouement exemplaire, altruisme, courage et sérieux au service d'autrui. Pompier et passion commencent par la même lettre, ils sont encore nombreux à le prouver aujourd'hui, tu peux être fier d'en avoir fait partie. Nous te souhaitons une bonne et longue retraite. »

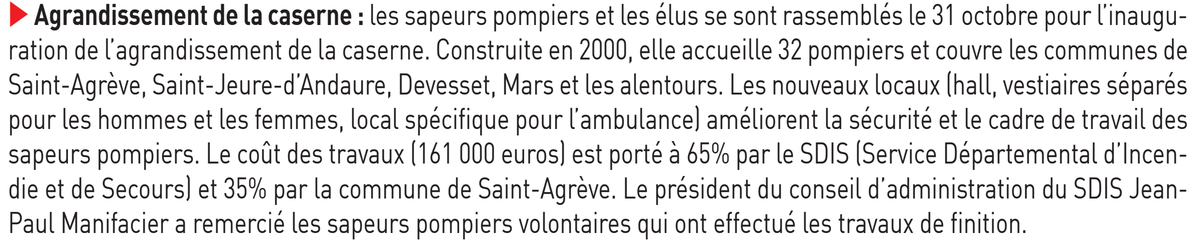
Le maire a également tenu à le remercier pour son engagement.

aux.

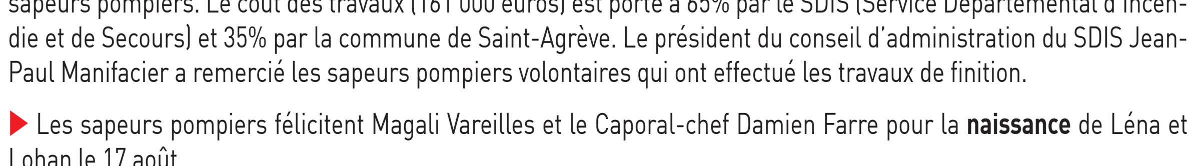




Roland, très ému, a remercié sa famille, ses enfants, son petit-fils Noa et plus particulièrement sa femme Dany qui a accepté toutes ses absences. Il a eu une pensée pour les anciens et plus particulièrement pour Charlot et a affirmé quitter une deuxième famille avec laquelle il a passé de très bons moments et aussi de très difficiles. .



Agrandissement de la caserne : les sapeurs pompiers et les élus se sont rassemblés le 31 octobre pour l'inauguration de l'agrandissement de la caserne. Construite en 2000, elle accueille 32 pompiers et couvre les communes de Saint-Agrève, Saint-Jeure-d'Andaure, Devesset, Mars et les alentours. Les nouveaux locaux (hall, vestiaires séparés pour les hommes et les femmes, local spécifique pour l'ambulance) améliorent la sécurité et le cadre de travail des sapeurs pompiers. Le coût des travaux (161 000 euros) est porté à 65% par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et 35% par la commune de Saint-Agrève. Le président du conseil d'administration du SDIS Jean-Paul Manifacier a remercié les sapeurs pompiers volontaires qui ont effectué les travaux de finition.



Les sapeurs pompiers félicitent Magali Vareilles et le Caporal-chef Damien Farre pour la **naissance** de Léna et Lohan le 17 août.

Lieutenant Thierry Guillot





Associations

A.C.P.G.-C.A.T.M. section de Saint-Agrève

Comme chaque année, la section de Saint-Agrève organise des cérémonies dans toutes les communes, soit pour le 8 mai, soit pour le 11 novembre, sans oublier le 5 décembre qui reste pour nous la Journée à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie. De plus, elle participe aux manifestations du canton : l'Ardéchoise, vente de brioches de l'ADAPEI et autres...

En septembre, un grand nombre de membres étaient présents à la journée familiale, heureux de se rencontrer, veuves et épouses comprises, et de pouvoir se rappeler les anciens souvenirs.

▶ Le 21 octobre s'est tenue l'Assemblée Générale extraordinaire départementale, à Bourg-de-Péage, avec l'examen des statuts et du règlement intérieur et un point sur le social : participation aux Bleuets de France, au financement des lauréats du concours national de la résistance, colis de Noël, distribution de chèques à des adhérents en difficulté ou hospitalisés.

Maintenant arrive le moment de préparer l'Assemblée Générale avec distribution de calendriers. Il faut également préparer la cérémonie des vœux. Il s'agit pour nous d'un engagement permanent, mais fait avec passion.



F.N.A.C.A. commémoration du 11 novembre sous la pluie

Le centenaire de la déclaration de la guerre de 1914-1918 constitue l'évènement central des manifestations anciennes combattantes de 2014. La FNACA s'y est associée en diverses occasions à Privas ou encore en accompagnant la rétrospective organisée par le centre socioculturel (numéro de la Gazette de novembre et exposition). Avec les autres associations locales, la Fédération Nationale d'Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie a contribué à donner une solennité particulière aux cérémonies communales qui se sont déroulées sous une pluie battante... en présence de nombreux saint-agrévois.

▶ Pour autant la FNACA n'en a pas oublié que l'année 2014 marquait le 60ème anniversaire du début de la guerre d'Algérie qui allait voir 1,5 million de jeunes Français engagés dans près de 8 années de guerre ; de même le 30ème anniversaire de la création de sa commission Mémoire-Histoire se clôturera par un colloque national qui aura lieu à Paris le 4 février 2015.

Avec des effectifs stables, le comité local a amorcé une réflexion pour la création d'une commission des veuves en parallèle de celle départementale et celle nationale réunie en janvier à Paris. Mémoire et Histoire au service de la Paix, ce sera encore le programme en 2015.



Pour la FNACA, ***A. Serge Girard***



Sortie surprise du 2 octobre pour le Club de l'Amitié

Comme chaque année à l'automne, la sortie surprise (et quelle surprise !) du Club de l'Amitié s'est très bien déroulée. Le petit train de Saint-Agrève a conduit les aînés jusqu'à Montfaucon. Ce voyage de deux heures, plutôt folklorique, a évoqué bien des souvenirs aux anciens. Cette sortie était très bien organisée, avec un bon et copieux déjeuner au Restaurant de l'Avenue et une ambiance aussi agréable que d'habitude. Comme vous le voyez, ça bouge au Club de l'Amitié ! Alors venez nous rejoindre à la salle Fernand Roux les lundis et jeudis de 14h à 18h pour jouer, être ensemble et sortir de la solitude.

Le bureau



Le centre socioculturel de Saint-Agrève au plus près des habitants

Les Rencontres Nord-Sud à la découverte de la Chine

Comme chaque année en janvier, les « Rencontres Nord-Sud » proposent de partir à la découverte d'un nouveau pays ; après le Brésil, elles se rendront en Chine du 12 au 31 janvier 2015. Durant ces trois semaines, de nombreuses animations permettront de mieux connaître ce pays et sa culture. L'inauguration de ces Rencontres aura lieu mardi 13 janvier à 18h30 au centre socioculturel avec le vernissage d'une exposition collective de photographies, accompagné d'un buffet de spécialités chinoises.

A noter :

- un temps cinéma **le samedi 17 janvier**, à partir de 16h00 à la bibliothèque puis à la salle polyvalente à 18h30,
- **samedi 24 janvier** un diaporama retraçant les aspects historiques, politiques et sociologiques de la Chine, par Pierre Bartissol, à 16h à la salle polyvalente,
- **dimanche 25 janvier** de 14h à 18h à la salle polyvalente « Regards Croisés » avec différents intervenants ayant chacun une expérience différente de la Chine,
- une exposition vente d'artisanat et une exposition de photographies, à venir découvrir au centre socioculturel,
- **samedi 31 janvier** en matinée un atelier de danses et le soir à 20h à la salle des Arts et des Cultures, le traditionnel dîner spectacle avec un repas typique accompagné d'une formation musicale.





De nombreuses autres animations seront proposées ; une commission travaille en ce moment sur la programmation dont vous pourrez trouver d'ici fin décembre la plaquette. Si vous souhaitez faire partie de cette aventure, n'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil du centre.

Du cinéma à la salle des Arts et des Cultures

Des vidéo projections de films sont proposées chaque mois et depuis cinq ans déjà, à la salle des Arts et des Cultures, en collaboration avec la commune de Saint-Agrève et la communauté de communes Val'Eyrieux.

Notre objectif est d'offrir à tout un chacun un moment agréable, en famille ou entre amis.
Les prochaines séances auront lieu les mardis :

- **27 janvier à 20h :** « Le promeneur d'oiseau »,
- **10 février à 14h :** « Tante Hilda »,
- **31 mars à 13h45 et 20h :** « Mandela : un long chemin vers la liberté »,
- **14 avril à 14h :** « L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet »,
- **26 mai à 20h :** « Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu »,
- **30 juin à 14h et 20h :** « The grand Budapest hotel ».

Le programme est disponible dans les commerces de Saint-Agrève, à l'Office de Tourisme, au centre socioculturel et sur notre site internet : **www.centresocio-saintagreve.org**

Mobilité

Alors que bon nombre d'habitants de Saint-Agrève et alentour sont confrontés à des problèmes de mobilité (horaires de transports en commun peu étoffés, certaines villes non desservies, mobilité réduite due à l'âge ou à de faibles revenus...), le centre socioculturel, soutenu par le Pays Ardèche Verte et le Conseil Général, a mis en place un groupe de travail (habitants, élus, techniciens) chargé de :

- faire un diagnostic sur la réalité du terrain,
- mettre au point une enquête et la diffuser largement (cela a été fait au printemps dernier et analysé)
- proposer des réponses concrètes, dès 2015, aux manques constatés et aux demandes exprimées,
- mettre en avant les services existants avec le Point Information Mobilité situé dans nos locaux : horaires des lignes de bus, offres et demandes de covoiturage, mise à disposition de véhicules sur prescriptions...

Si vous êtes confronté à des problèmes de mobilité, si vous souhaitez être tenu informé ou même vous investir dans le groupe de réflexion, n'hésitez pas à venir nous voir.

Accueil de Loisirs et Espace Jeunesse

L'Accueil de Loisirs pour les 4-10 ans et l'Espace Jeunesse pour les préadolescents (11-14 ans) et adolescents (15-17 ans) n'ont de cesse de proposer des activités variées et adaptées à vos enfants. Ainsi, en période scolaire et suite à la réforme du temps scolaire, l'Accueil de Loisirs propose, pour les 4-10 ans, des activités tous les mercredis de 13h30 à 18h. Possibilité de prendre en charge les enfants à la sortie des écoles à 11h30. L'Espace Jeunesse faisant de même, avec en plus un accueil libre les samedis après-midi. Pendant les vacances scolaires, les deux entités mettent les « bouchées doubles » avec des animations du lundi au samedi pour l'Espace Jeunesse et du lundi au vendredi pour l'Accueil de Loisirs avec des activités adaptées selon deux tranches d'âge, les 4-6 ans et les 7-10 ans.

Depuis le 1er septembre, le centre socioculturel est agréé « accueil jeunes » par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population. Cet agrément prévoit l'encadrement des 14-17 ans autour de projets et d'animations spécifiques à cette tranche d'âge. Le centre est par ailleurs soutenu par la Caisse d'Allocation Familiale de l'Ardèche dans un cadre plus global, « l'expérimentation ado », sur lequel nous travaillons en étroite collaboration avec la municipalité. La réflexion autour de la création d'un local jeune est en cours et nous espérons une ouverture en 2015. Le local pourra servir de support à la création du projet pour les 14/17 ans autour de la culture, du sport, de la citoyenneté et le vivre ensemble.

En raison de travaux dans l'enceinte du centre socioculturel, les activités de l'Accueil de Loisirs ont lieu à l'école maternelle. L'Accueil de Loisirs offre la possibilité d'un accueil à 7h45 en période de vacances scolaires pour 1 € de plus. Il fournit le repas de midi pendant les vacances et le mercredi en période scolaire, ainsi que les goûters tous les soirs.

A noter que les inscriptions doivent se faire une semaine à l'avance.

Pour consulter les programmes détaillés et pour toutes informations complémentaires sur nos actions, vous pouvez nous contacter au 04 75 30 26 60 et consulter notre page web : **www.centresocio-saintagreve.org**

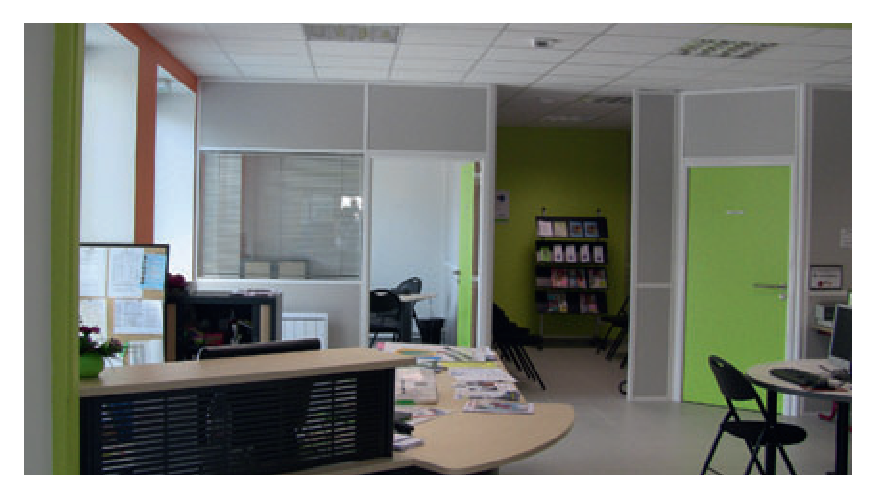


Troisième édition du réveillon solidaire et intergénérationnel

Cette année le réveillon se déroulera dans une ambiance multiculturelle. Les organisateurs de l'évènement associent en effet les demandeurs d'asile à l'organisation de ce réveillon. Les tarifs, variables selon le quotient familial sont inchangés cette année. Le menu se veut simple, convivial et festif afin de faire découvrir aux convives des saveurs venant des pays d'Europe de l'Est et aussi de chez nous.



Relais de Services Publics



L'inauguration du Relais de Services Publics a eu lieu le jeudi 13 novembre. Cet espace a aujourd'hui pris son « rythme de croisière » et vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Il permet d'obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de diverses administrations ou organismes publics. Adjacent au centre socioculturel, il se compose d'un espace d'accueil, d'une salle d'attente et deux bureaux pour les permanences (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocation Familiale, Pôle Emploi, Site de Proximité des Boutières, Pôle Energie...). Sans oublier un espace pour le Point Information Jeunesse (documentation sur la santé, les formations et l'orientation, le logement, l'international...), le Point Cyb (accès à internet avec cinq ordinateurs, le wifi gratuit et la possibilité de faire des impressions et photocopies) et le Point Information Mobilité.

Entrez dans la danse avec Equidance

La saison a repris pour l'Association Country ; les horaires et le lieu restent inchangés. Rendez-vous à la salle polyvalente pour 1h30 de chorégraphies, le lundi à 19h30 pour les débutants et le jeudi à 20h pour les confirmés.

La Line Dance vous tente ? Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, même en cours d'année, ou nous rencontrer lors de nos prestations. Renseignements auprès de Blandine au 04 75 30 00 54 ou de notre animatrice Véro au 04 75 30 25 87.



La Batterie Fanfare Lizieux-Mézenc en représentation au Puy-du-Fou

Pour notre traditionnel voyage de fin d'année, nous avons passé un week-end au Puy-du-Fou et avons pu jouer avant la cinéscénie (le plus grand spectacle d'Europe) du samedi soir dans le Parc, pour le plus grand plaisir des musiciens et du public.
Tout au long de l'année, nous avons effectué 35 sorties pour animer les cérémonies et les fêtes de village : cérémonies du souvenir le 19 mars et le 8 mai, carnavals, corsos, kermesses, brocantes... de Firminy jusqu'à Vals-les-Bains et bien sûr Saint-Agrève. A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, nous avons appris et interprété la Madelon et avons assuré les cérémonies commémoratives dans différentes communes du plateau Vivarais-Lignon. La Sainte-Cécile a ensuite été fêtée le samedi 22 novembre à Saint-André-en-Vivarais. Nous étions 80 à déguster un délicieux repas préparé par l'Hôtel de la Poste à Tence.



Notre projet d'enregistrement d'un CD s'est concrétisé fin janvier 2014. Il est composé d'une partie de notre répertoire (20 morceaux dont la Marseillaise, le Chant des Partisans, Boléro Militaire, Troïka, La Band'à Gaston...). Il est en vente auprès des musiciens au prix de 10€. Ce fut une très belle expérience pour notre formation et cela a mis en valeur tout le travail effectué au long de l'année.
La Batterie-Fanfare Lizieux Mézenc a démarré la nouvelle saison au mois de septembre avec un effectif de 49 musiciens. Nos répétitions ont toujours lieu le vendredi à la Maison des Associations à Tence, à 20h.
Ce début d'année a été bénéfique pour la fanfare. Tout d'abord, la municipalité de Tence nous a octroyé deux salles à la maison des associations. Durant l'été, des musiciens ont rénové ces salles (peintures bleues, meubles, étagères, tables et chaises) pour permettre à notre formation de débuter l'année scolaire dans de bonnes conditions. Nous en profitons pour remercier les bénévoles qui ont aménagé ces salles.
Puis, nous avons eu la chance d'avoir deux nouveaux professeurs de l'école de musique du Haut-Lignon, Céline qui entraîne les cuivres le mercredi soir à partir de 19h et Thierry qui entraîne les percussions le vendredi soir à 19h30. Cela permet à tous les musiciens de progresser. Guillaume Gounon assure la direction musicale de notre ensemble pendant les répétitions et les sorties.

Nous vous informons que le Concert des Fanfares aura lieu le dimanche 1er mars 2015 à la salle de la Lionchère à Tence. Il réunira 4 formations musicales ; à midi un repas sera proposé au public. Vous pourrez également y acheter notre CD.
Nous espérons que les populations apprécient ces formations d'amateurs qui malheureusement se raréfient et remercions les personnes qui nous soutiennent, les municipalités de Saint-Agrève et de Tence et le public fidèle.

Les membres du bureau

ACTE : une association au service du village

L'association ACTE, qui poursuit ses actions d'amélioration du *look* du village, a beaucoup apprécié la mise en place par la nouvelle équipe municipale d'une commission «embellissement» à laquelle elle a été associée. Le premier thème porte sur une réflexion sur les espaces verts et fleuris.

La neuvième édition de la Fête de la Courge, qui a failli ne pas voir le jour, a été une belle réussite. Après les pluies qui se sont abattues sur notre région, les gens étaient heureux de profiter de ce dimanche ensoleillé et sont venus nombreux apprécier les nouvelles animations ainsi que le tableau aux épouvantails. La journée s'est terminée en apothéose autour des toqués de l'Ardèche, dont Monsieur Sinz du domaine de Rilhac, venus nous régaler les papilles et les yeux.

Les commerçants ainsi que les bénévoles d'ACTE sont déjà au travail pour décorer la rue et ses vitrines de Noël sur le thème «1000 cadeaux en or». Et comme d'habitude, n'oubliez pas que vous avez tous des talents variés à mettre au service de la collectivité ; la porte est ouverte.



Miss Saint-Agrève 2015



Le concours de Miss Saint-Agrève est organisé par le Coquelicot Gourmand. La jeune femme élue représentera l'élégance et les valeurs de Saint-Agrève durant une année tout en participant à des manifestations et représentations diverses (L'Ardéchoise, Fête de la Courge, Shooting photos, Défilé…). L'élection se déroulera le samedi 14 mars 2015 à la salle des Arts et des Cultures de Saint-Agrève dans le cadre de la 4ème édition des « Mariés sont à l'honneur ».
Ce nouvel évènement se déroulera en après-midi ainsi qu'en soirée avec différents défilés (robes de soirées, robes de mariées…), la Miss sera élue par le public présent et par un jury composé de professionnels de la mode et des organisateurs du concours.

▶ Le casting est ouvert : vous avez entre 16 et 28 ans, vous aimez le monde des miss et vous souhaitez participer à une expérience unique avec de nombreux cadeaux offerts pour Miss Saint-Agrève 2015 ? Inscrivez- vous au 04 75 30 26 98 ou en vous rendant directement à la boutique « Au Coquelicot Gourmand » à Saint-Agrève.
Page officielle Facebook : **Miss Saint-Agrève 2015.**

Fabrice Perret et Thierry Fillit

Les Elfes, association de soutien à la parentalité

L'association Parents-Enfants «Les Elfes» se veut un lieu de rencontre, d'échange, de partage et d'écoute entre les parents, futurs parents et grands-parents des enfants de 0 à 6 ans. Des ateliers hebdomadaires sont proposés à l'initiative des parents volontaires (balade, peinture, comptine, musique, histoire…) pour partager du temps avec nos enfants. Aucune compétence professionnelle n'est demandée mais l'adhésion à des valeurs communes telles que le respect, la bienveillance, la non-violence, la tolérance et l'absence de jugement sont les fondements du projet. Chaque parent est compétent en matière d'éducation et nous pouvons trouver auprès d'autres parents du soutien, des réponses, des ouvertures concernant la parentalité.

▶ En hiver, les ateliers ont lieu en général à la salle communale de Mars les mercredis matin de 10h à 12h et certains samedis matin. Dès les beaux jours, les ateliers auront lieu dans une yourte au lieu-dit de Ronchol, toujours sur la commune de Mars. Les dates des ateliers sont affichées sur le blog tous les mois et chaque personne souhaitant y participer doit s'inscrire au préalable et adhérer à l'association.
Pour plus d'information, contacter Iseult au 04 71 75 40 49, Hélène au 06 62 03 94 90, Annie au 06 21 78 23 73 ou consulter notre blog **http://leselfesasso.wordpress.com.**

Emmanuelle Urtin



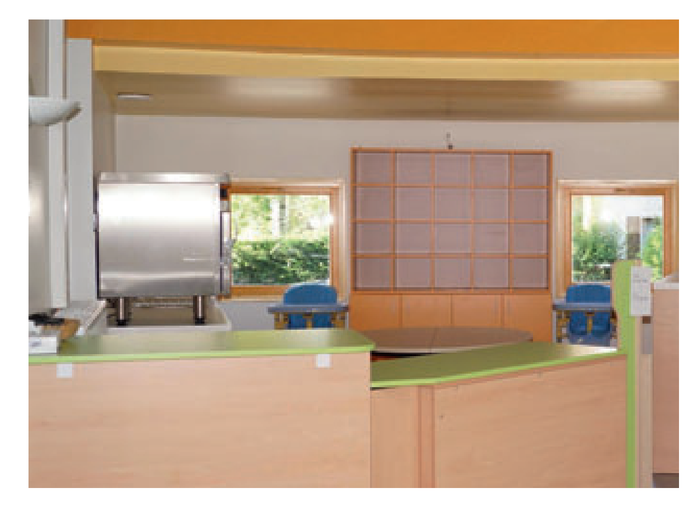
Les écoles

Une crèche étincellante et fonctionnelle

Depuis le 25 août, nous avons réintégré nos locaux rénovés. C'est avec joie que nous avons découvert des installations plus fonctionnelles tel que le coin change avec un escalier pour que les plus grands accèdent à la table à langer sans que le personnel ait à les porter, un petit lavabo à la hauteur des enfants pour se laver les mains et de nombreux rangements.



Le coin accueil et préparation des repas est aussi plus agréable. Les parents peuvent y déposer les affaires de leurs bambins ; elles sont rangées dans des casiers individuels marqués aux noms des enfants.



Un four de remise à température a été installé dans cette zone pour réchauffer les repas des enfants et éviter les déplacements du personnel jusqu'à la salle cantine, comme cela se faisait auparavant.

Les locaux repeints et les sols réhabilités avec des couleurs plus gaies et lumineuses incitent au dynamisme et à la joie de vivre pour nos petits bambins ainsi que pour le personnel. La cour a gagné en espace de jeux et en sécurité de par son nouvel aménagement. L'accès de plain-pied est un vrai bonheur !!!



La crèche est aussi un acteur pour accueillir les enfants porteurs de handicap. Son souhait est que tout enfant soit accueilli dans les mêmes conditions. Certains membres de l'équipe ont été sensibilisés à cette thématique et souhaitent que toute l'équipe se sente à l'aise dans cette démarche.
Pendant 6 semaines, la maison de la petite enfance a disposé de la «malle handispensable» du Pôle Ressources 07. C'est un outil de sensibilisation à la différence (malle pédagogique avec des jeux, des livres et des DVD) :

- pour faciliter l'intégration des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance,
- pour faire évoluer le regard des équipes, des parents, des enfants, des familles sur le handicap,
- pour sortir de nos représentations, de nos peurs.

Elle permet de travailler sur les représentations, sur l'estime de soi, sur l'estime de l'autre.

Christèle Bouix-Marmeys

Un nouveau bureau au Sou des Ecoles

L'association du Sou des Ecoles laïques a tenu son assemblée générale le 22 septembre 2014. Le nouveau bureau élu se compose de Dalila Reboulet, présidente ; Amandine Convers, vice-présidente ; Nathalie Vareille, trésorière ; Hervé Serpolet, trésorier adjoint ; Nathalie Marmeys, secrétaire, ainsi que de Eva Noyer, Stéphanie Vialatte et Anne-Laure Palisse.

▶ Pour l'année 2014/2015, un budget de 19 euros par enfant a été attribué aux écoles maternelle et élémentaire publiques. Cette aide financière permet d'alléger le coût de la rentrée scolaire des familles. Cette année encore le Sou des Ecoles a tenu un stand à la fête de la Courge puis vendu des chocolats pour les fêtes de Noël. L'opération pizzas sera renouvelée. Nous comptons sur vous pour continuer ces actions. Le bureau vous remercie d'avance, parents, grand-parents, enseignants, bénévoles et amis pour l'aide apportée à nos actions.

Nathalie Marmeys



Un premier bilan positif pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)





En place depuis la rentrée de septembre dans les écoles maternelle et élémentaire publiques, la réforme des rythmes scolaires a bouleversé les habitudes. Quelques jours à quelques semaines auront été nécessaires aux enfants et aux adultes pour s'adapter ; aujourd'hui, même les petits de maternelle savent très bien s'y retrouver. Le premier trimestre n'était pas encore bouclé que les enseignants notaient déjà une amélioration de la capacité d'apprentissage des enfants grâce aux cinq matinées travaillées. Pour que ce nouveau rythme soit profitable, il est important que les enfants soient couchés tous les soirs à la même heure et bénéficient des 9 à 12 heures de sommeil dont ils ont besoin.

▶ Les deux premières périodes (septembre/octobre et novembre/décembre) ont permis aux enfants de découvrir plusieurs activités parmi une palette de quarante ateliers différents dans des domaines aussi variés que les arts créatifs, les jeux de société, le sport, les sciences, les arts du spectacle, la danse, la photo, le multi-média... 115 enfants à l'école élémentaire (sur 125 élèves) et 45 enfants (sur 67 élèves) en maternelle bénéficient une ou deux ou trois ou même quatre fois par semaine de ces temps d'activités. Ils sont encadrés par les personnels communaux (atsem, bibliothécaires, animatrices), les animateurs du centre socioculturel et des intervenants extérieurs. Pour la gestion de ces TAP, la mairie s'appuie sur les compétences du centre socioculturel.

▶ Le 16 octobre, une vingtaine d'enfants accompagnés par maman ou papa ont répondu à l'invitation de Sandra Grange, coordinatrice des TAP et Nadège Vareille, adjointe à l'Education, autour d'un goûter, pour faire part de leur avis sur les activités en cours et de leurs souhaits pour les périodes à venir. Les enfants se sont montrés enthousiastes et très satisfaits des ateliers qu'ils pratiquent et... pleins d'envies pour la suite : cuisine, anglais, graffitis, pêche et tant d'autres... ont été demandés. Nous espérons pouvoir proposer ces nouvelles activités prochainement.
Les parents ont pu transmettre leurs interrogations, leurs difficultés d'organisation, leur satisfaction également. L'équipe de pilotage des TAP est attentive aux besoins des familles et rappelle que pour la sécurité, le bien-être des enfants et le bon déroulement du service, des règles, avec leurs droits et leurs contraintes, doivent être respectées, comme l'inscription préalable, la présence des enfants inscrits, le respect tant des autres enfants que des adultes, du matériel, des locaux et des horaires.

Un bilan de mi-période a également été proposé aux intervenants début octobre. Ils ont unanimement félicité le centre socioculturel et la mairie pour l'accent mis sur le bon déroulement de ces TAP, pour leur travail de préparation, d'organisation et de gestion quotidienne. Ils constatent que toutes les communes ne s'investissent pas autant.

▶ Tout n'est pas parfait ? Certainement, mais l'équipe de pilotage travaille à ce que cela le devienne ! Je remercie particulièrement Sandra Grange et le centre socioculturel pour leur implication à 200%, Alexandra, Nathalie et Nicole, Sandrine, Laurence, Marina et Fabienne ainsi que tous les intervenants pour leur formidable travail auprès des enfants. Merci également aux enseignants qui nous apportent leurs conseils et leur soutien logistique.
La prochaine période des TAP est dans les starting-blocks ; en attendant la rentrée et son cortège de découvertes, bonnes vacances à tous !

Nadège Vareille, *adjointe à l'Education*



Écoles publiques

Des parents attentifs aux conditions d'enseignement

L'Association des Parents d'Elèves des établissements scolaires publics (APE) a tenu son assemblée générale le 26 septembre 2014. Après adoption des bilans moraux et financiers, le bureau a été renouvelé.

Nous avons perdu cette année une classe de 6ème ; les 28 élèves sont donc dans la même classe mais bénéficient d'heures de cours en demi groupes en français, maths, histoire-géo, anglais, SVT et technologies.

En maternelle et en élémentaire, nous découvrons les nouveaux rythmes scolaires avec une certaine appréhension : est-ce que cela s'avérera bénéfique pour les enfants ? Les parents arriveront-ils à s'organiser en fonction des activités périscolaires ? Il reste encore des questions en suspens. Nous attendons d'avoir un peu de recul et surtout le ressenti des parents.

▶ En ce qui concerne les projets de l'APE, nous maintenons nos deux actions annuelles que sont le loto et le repas. Pour le premier, il se déroulera le dimanche 18 janvier 2015 à la salle des Arts et le second le samedi 28 mars 2015. Nous comptons sur vous pour venir nombreux participer à ces deux évènements. Nous rappelons que les ressources de l'APE, dont les bénéfices de ces deux manifestations, permettent aux enfants de bénéficier de nombreuses sorties ('Ecole et cinéma', piscine, voyages scolaires...).

Dernière information : les portes de l'APE sont ouvertes à toutes et à tous. Rejoignez nous nombreux.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonnes vacances de Noël à nos chérubins et à vous tous.

Stéphanie Vialatte, *secrétaire APE*

Les enfants de l'école maternelle découvrent les métiers et le monde qui les entourent



▶ **Un projet pour l'année.** Cette année l'école travaille sur les métiers. Nous faisons des recherches sur les métiers du village et des parents. Nous rendons visite aux commerçants et aux artisans. Ce sera le thème de notre spectacle.

▶ **Découvrir le monde.** Dans le cadre de la Fête de la Science, vendredi 3 octobre, tous les élèves de l'école maternelle ont participé à 2 animations :



- « *Les pieds sur la terre* » ou la découverte du milieu du sol : les élèves ont pu voir, sentir, toucher et observer en détail cette terre qui les entoure, expériences et manipulations à l'appui, à partir d'un échantillon de terre sur le tapis d'observation.
- « *Ça va buller* » ou le mystère de la fabrication d'une bulle... Une bulle, c'est magique... et aussi scientifique. Les élèves ont partagé leurs expériences pour percer le mystère de leur composition. Chacun a pu réaliser son mélange à bulles, tester et partager les meilleures techniques pour réaliser des bulles géantes.



LA PETITE GAZETTE
de l'école maternelle de St Agrève

▶ **Activités pédagogiques complémentaires.** Nous fabriquons le journal *La petite gazette.* Les élèves deviennent rédacteurs en chef (et soignent leur écriture), graphistes (peaufinent leurs graphismes et mettent en page), photographes/reporters (photographient les activités de l'école et enquêtent sur les métiers du village). C'est l'occasion de renforcer l'acquisition de compétences importantes. Cette gazette est présentée à l'entrée de l'école toutes les deux semaines.

L'équipe enseignante

Des changements d'organisation à l'école élémentaire

Les brèves de la rentrée scolaire

L'école élémentaire publique de Saint-Agrève accueille actuellement 125 élèves répartis dans 5 classes, dont une classe CM2-CP tant les CP sont nombreux cette année ! Une occasion supplémentaire d'apprendre à se connaître, aider les plus jeunes (tutorat), et aussi apprendre d'eux, les chouchouter... L'école de la vie, en fait !!!

L'équipe pédagogique

Monsieur Joly a fait valoir ses droits à la retraite ; nous la lui souhaitons heureuse et riche de nouvelles découvertes. Il est remplacé par Madame Valli. En CM1, nous retrouvons Monsieur Morel, en CE2 Madame Morel, en CE1 Madame Ribeyre, en CP Mademoiselle Boignard. Madame Arnaud-Bos assure les décharges et Monsieur Chassouan est le remplaçant titulaire rattaché à l'école. Mesdames Pinat et Lainé sont les 2 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) en fonction dans l'école.

La nouvelle organisation de la semaine

Le premier Conseil d'école (du 04/11/2014) a intégré au règlement scolaire de notre école les nouveaux horaires mis en place à la suite de la loi Peillon. Les élèves ont désormais cours chaque lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 15h30 avec un temps d'accueil de 10 minutes avant l'entrée en classe.
Un Atelier Pédagogique Complémentaire (APC) se déroule chaque lundi de 15h30 à 16h30, conduit par les enseignants qui proposent à un petit groupe d'élèves de renforcer des savoirs ou compétences, acquérir de l'autonomie (méthodologie), installer des repères qui sont autant d'atouts pour une scolarité épanouissante.
Enfin, pour chaque après-midi travaillé sont proposés des TAP (Temps d'Activités Complémentaires) de 15h30 à 16h30, qui présentent des ateliers très diversifiés, de quoi satisfaire les envies de découvertes de notre jeune public (renseignements auprès de la mairie ou du centre socioculturel). Bref, une rentrée scolaire déjà bien remplie et ce n'est pas tout...

Projets, vous avez dit «projets» ???

Cela a commencé avec une rencontre CM – classe de 6ème du collège Louis Jouvet dans le cadre de la **journée du Sport Scolaire** organisée un mercredi matin. Les CM2 sont partis vers le gymnase d'un bon pas, histoire de s'échauffer et d'aiguiser leur curiosité. Là-bas les attendaient les enseignants d'EPS du collège et des responsables de clubs de sports : découverte du jeu de boules, du badminton, du roller et de la gymnastique sportive... 2 ateliers de découverte au choix, un en-cas au milieu pour recharger les batteries... De l'action, des prises de risques contrôlées et encadrées par les adultes... Une matinée riche en essais – échanges – rires.

Cela a continué avec la désormais traditionnelle **randonnée châtaignes** pour les CP et CE1 ! Cette année encore, les élèves de CP et CE1 adhèrent à l'USEP, association sportive scolaire de l'école primaire. Des rencontres entre plusieurs écoles sont prévues, à la découverte de différentes activités sportives. La première a été lancée à Colombier-le-Vieux. La journée a commencé par une randonnée avec observation de la forêt, recherche de châtaigniers, écoute d'une histoire par étape. L'après-midi continua avec une série d'activités à la découverte de la châtaigne : lecture de *Claire et l'oiseleur* d'André Griffon par les bénévoles de l'association Lire et Faire Lire, découverte du métier de castanéïculteur par Evelyne Marcy, exposition sur la différenciation entre le marron et la châtaigne, jeux, dégustation de châtaignes grillées. Cette journée a été possible grâce à l'équipe départementale de l'USEP, aux intervenants et aux parents accompagnateurs.
Pendant l'année scolaire 2014-2015, d'autres rencontres sportives seront organisées dans le cadre de l'USEP, notamment une rencontre d'athlétisme à Saint-Agrève. Nous recevrons différentes écoles des alentours pour découvrir des activités variées de course, de lancer, de saut. A suivre...

Puis **le cycle piscine** pour toute l'école prend le relais, d'abord avec les CM2/CP et CE1 et plus tard pour les autres classes : l'objectif n'est pas tant de faire de nos élèves des nageurs professionnels que de les mettre en situation d'adaptation à un milieu dit « incertain » qui leur demande de développer, dépasser même, leurs capacités physiques, réfléchir, anticiper... Les CM2 passent un test final obligatoire pour pouvoir participer à un stage de voile qui leur est proposé en toute fin d'année. Voilà une excellente motivation et un but concret, une conclusion sportive et humaine pour terminer leur scolarité à l'école élémentaire avant de mettre les voiles... sur le collège ! Un passage initiatique en sorte !!!



Piscine d'Yssingeaux, jour de passation du test pour les CM2

Écoles publiques

Les projets de l'école ne concernent pas tous le sport : une action concernant **la lecture et l'écriture autour du conte** créera des occasions de lire devant les autres, théâtraliser un texte, le mimer...

Et puis... **N'arrête pas ton cinéma !** Depuis plusieurs années, les élèves de l'école participent au projet « Ecole et cinéma » qui propose non seulement l'appropriation d'une culture cinématographique mais également l'apprentissage d'une lecture, d'une analyse de l'œuvre. Trois films sont projetés au long de l'année à la salle des Arts, précédés ou suivis d'une réflexion en classe avec les enseignants sur les techniques, les trucages, le vocabulaire, le traitement de l'image, les références culturelles... On apprend ainsi à voir plus, autrement, à mieux comprendre. C'est l'éducation de l'œil et de l'esprit critique qui permet d'être plus responsable, donc autonome...
Le premier film vu appartient au genre dit « policier » : **Une vie de chat** (J.-L. Felicioli et A. Gagnol - 2010) est l'histoire d'un chat, qui partage sa vie entre deux maisons : le jour, il est avec Zoé, une petite fille qui ne veut plus parler, fille de Jeanne qui est commissaire de police. La nuit, le chat Dino escalade les toits de la ville avec Nico, un cambrioleur solitaire.

Côté cinéma toujours, dans le cadre de l'opération « Le jour le plus court » en partenariat avec l'Agence nationale du court-métrage, les élèves de CM2 ont assisté vendredi 19 décembre à la projection de 4 courts-métrages dont le thème commun était « les petites rebellions » : on désobéit, on se met en colère, on fait parfois tout ce qu'il ne faut pas faire... mais on grandit ! C'était l'occasion de s'initier à des manifestations culturelles réservées plutôt aux adultes il y a quelques années.

A propos du vocabulaire des professionnels du cinéma, comment appelle-t-on les plans suivants :

(1) Plan américain
(2) Plan d'ensemble
(3) Plan moyen
(4) Gros plan
(5) Plan de demi-ensemble

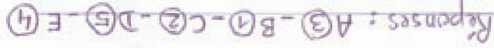














Le chat sur le mur et le chien sous le parpaing



Heureux épilogue

Après le plaisir de voir, le plaisir de lire et d'écouter : forts de leur réussite des années scolaires précédentes, les bénévoles de « Lire et faire lire » retrouvent le chemin de l'école. Ces amoureux des livres donnent un peu de leur temps afin de transmettre le plaisir de la lecture aux élèves de CP et de CE1. Ainsi une semaine sur deux, les écoliers concernés se retrouvent par groupe de cinq ou six autour d'un lecteur pour écouter et partager des histoires. Ces rencontres intergénérationnelles sont toujours des moments appréciés par les plus grands et surtout par les plus jeunes.



Des remerciements et des encouragements sont nécessaires pour la bonne poursuite de ces échanges fort enrichissants. Merci à tous ceux qui nous offrent leur aide pour la réalisation de ces projets (mairie, APE, Sou des écoles, bénévoles, collège, bibliothèque, intervenants et parents d'élèves qui donnent de leur temps pour encadrer les groupes...).

Les enseignants

Nouvelle rentrée 2014 réussie au collège Louis Jouvet

Un corps sain... un esprit sain !



Dès la première quinzaine de septembre, les 6èmes ont pu profiter d'une journée d'intégration avec visite du Musée du Vent à Saint-Clément et ascension du Mont Mézenc : découverte, entraide, effort et esprit de groupe étaient au cœur de ces premiers moments de contact. C'est avec le même engouement qu'ils ont participé mercredi 17 septembre à la Journée Nationale du Sport Scolaire « Sentez-vous sport ! » en compagnie de leurs camarades des classes de CM2 des écoles publiques et privée de Saint-Agrève. L'objectif : encourager la pratique sportive. Au programme donc : tennis, football, sport boules, rollers et gymnastique-relaxation, autant d'ateliers possibles grâce à la collaboration des partenaires associatifs locaux. De leur côté, les élèves de 3ème ont pu approcher l'art du portrait et l'art britannique avec la visite des musées de Tournon et de Valence, qui proposaient les expositions temporaires « Quai Branly » et « British Art ». Quant aux élèves de 5ème, ils ont pu, dans le cadre du dispositif « Collège au cinéma », visionner « Brendan et le secret de Kells » le vendredi 10 octobre. Premiers pas dans le cadre de l'éducation à l'image et aux médias.

Un engagement collectif et des responsabilités partagées

Mercredi 15 octobre, à la demande de Madame La Ministre et de Monsieur Le Recteur, une consultation des enseignants sur le Socle Commun de Connaissances et de Compétences s'est tenue au collège. Ces derniers ont pu réfléchir et échanger sur ce nouveau projet dans lequel la loi de refondation de l'Ecole engage tous les membres de l'Education Nationale. L'arrivée de Madame Héraut, Conseillère Principale d'Education (CPE), a aussi permis à l'établissement d'accueillir la Formation des Délégués Elèves jeudi 16 octobre : grâce à cette formation inter-établissements avec les collèges de Lamastre et de Vernoux, les élèves nouvellement élus délégués de classe ont pu vivre une journée riche en échanges.



Une ambiance conviviale au service de belles réussites !

Vendredi 17 octobre, le collège s'est mis à l'heure anglaise pour « One Day in the U.K. » ; personnels et élèves ont joué le jeu de l'uniforme et de l'utilisation de l'anglais dans les situations de la vie courante. Et le « Fish & Chips » servi au restaurant scolaire a été unanimement apprécié. Un début d'année scolaire très riche avec une dernière date, celle du samedi 29 septembre où par une belle journée, la promotion 3ème 2013-2014 était conviée pour une cérémonie de remise des diplômes toujours émouvante pour les personnels, les élèves et leurs parents. Avec 100 % d'élèves diplômés et la meilleure moyenne départementale, le collège Louis-Jouvet reste un établissement où il fait bon apprendre ! Que l'heure des premiers bilans pédagogiques lors des rencontres parents-professeurs d'octobre et novembre encourage nos jeunes à poursuivre leurs efforts sur la voie tracée de la réussite !



Ami'Col 07320 : les Amis du Collège de Saint-Agrève répondent toujours présents



Cette association du collège Louis-Jouvet a pour but d'aider au financement des voyages et sorties pédagogiques : personnels et élèves bénévoles apportent leur dynamisme et leur bonne volonté lors des actions.

Dimanche 26 octobre : le seul collège présent à la Fête de la Courge !

L'immense marché et les activités où les cucurbitacées tiennent la vedette a tenu toutes ses promesses cette année ! L'Ami'Col 07320 proposait deux actions :

- un stand tenu par les élèves sous la responsabilité d'un adulte. Cette année étaient proposés à la vente gâteaux maison à base de courge, compositions à base de coloquintes, ...
- le repas de midi, point d'orgue de cette journée ! La barre des 200 repas servis a été franchie ! Au menu : Velouté Automnal, Confit de Bœuf à basse température, Gratin Onctueux Pommes de Terre & Potimarrons, Fromage du Général, Compotée de Cucurbitacées. Sous un soleil radieux, ils étaient nombreux, personnels et élèves, à donner de leur temps et de leur énergie dans une ambiance conviviale ! Que tous en soient chaleureusement remerciés ! Les marchés de Noël de Mars et de Rochepaule sont aussi de grands moments : confitures et soupes « maison » dont la fameuse confiture de châtaignes et autres gourmandises, compositions florales, ...

Des prévisions d'actions :

- une opération « pizzas » dans l'hiver, préparées par nos soins et vendues au profit de l'association.
- la fin de l'année scolaire se clôture sur la Fête du Collège ; l'Ami'Col 07320 propose lors de cette habituelle soirée festive un repas à destination des familles, des personnels et des élèves.

L'équipe de bénévoles de l'Ami'Col 07320

École St-Joseph



La pédagogie à l'école Saint-Joseph

L'école Saint-Joseph accueille actuellement 68 élèves répartis en 4 classes : maternelle (TPS/PS/MS/GS), CP/CE1, CE2, CM1/CM2.

Voici trois ans que la classe des maternelles est gérée par une professeure des écoles stagiaire (PES), jeune enseignante lauréate du concours qui transmet ses savoirs aussi bien à ses jeunes élèves qu'à ses collègues... Sa présence dans l'établissement, Elodie Ruzafa cette année, nous permet de garder un pied avec l'aspect théorique de notre profession.
L'école Saint-Joseph a choisi de privilégier la réussite scolaire de ses élèves ; c'est pourquoi les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont consacrées à l'aide individualisée.

Notre statut d'école privée sous contrat avec l'Etat nous a permis de rester à la semaine de quatre jours. Nous avons travaillé, deux années durant, sur les rythmes de l'enfant et nous exploitons depuis la rentrée de septembre un nouvel emploi du temps : six heures journalières sur quatre jours hebdomadaires. La journée de classe débute à 8h15 par des activités pédagogiques ne nécessitant pas une attention particulièrement soutenue de la part des élèves (travail sur l'ardoise, ateliers...) ; celles-ci (français, maths) sont réservées pour un créneau horaire plus favorable à la concentration requise. A 13h30, horaire délicat (digestion oblige !), l'après-midi débute par un décloisonnement dès la GS (avec les CP/CE1). Les élèves étudient chaque jour une matière différente avec une autre enseignante que la leur (sciences, histoire, géographie, anglais...). A 14h40, ils retrouvent leur classe, leur maîtresse et les apprentissages propres à chaque niveau. Nous décloisonnions déjà les années précédentes mais de façon moins systématique.
Nouveauté cette année : décloisonnement multi-niveaux, le vendredi. En effet, quatre groupes formés d'élèves de la GS au CM2 sont répartis sur quatre ateliers en lien avec les programmes : zumba, théâtre, jeux éducatifs et crochet. Devinez quelle activité remporte le plus de succès ?... le crochet ! Les enfants participeront à trois activités sur l'année scolaire.

L'école dans son ensemble participe au programme « Ecole et cinéma », à raison de trois projections annuelles. Bibliothèque, piscine, projet tennis, tournois de basket, sorties diverses... sont toujours à l'honneur.
A l'écriture de ces lignes, l'heure des premières neiges, Noël se profile déjà ; encore quelques semaines et l'excitation des fêtes de fin d'année gagnera petits et grands.
Toute l'équipe de l'école Saint-Joseph se joint à moi pour vous souhaiter un très joyeux Noël et une bonne année 2015.

Nelly Tirpandjian

Un cross ensoleillé pour les CE et CM

Vendredi 17 octobre, sous un beau soleil et un temps presque estival, s'est déroulé le traditionnel cross du collège Saint-Louis du Cheylard. Les élèves de CE-CM de l'école Saint-Joseph y ont participé. Ils ont ainsi pu rencontrer et échanger avec des élèves d'autres écoles primaires du secteur et aussi avec les collégiens. Cette rencontre sportive inter-écoles leur a également permis de développer le sens de la citoyenneté grâce aux valeurs d'effort, de respect, de solidarité et de dépassement de soi.

Le cross a débuté par les CE filles qui n'ont pas démérité puisque Eva Croze et Solène Saby ont respectivement terminé 2ème et 3ème. Ensuite, ce fut le tour des garçons CE. Clément Mounier est arrivé 3ème. Les CM filles puis garçons ont à leur tour parcouru la distance demandée. Aliénor Tourasse a sauvé l'honneur des CM en arrivant 3ème. Félicitations à tous ces gagnants ainsi qu'à tous les autres pour leur participation. Il est à noter que cette année le cross organisé par le collège Louis-Jouvet n'a pu avoir lieu mais ce n'est que partie remise et l'année prochaine les élèves de Saint-Joseph seront là pour y participer.

Marie-Jo Bouchardon







Graines de scientifiques

Le 7 octobre, les élèves de la TPS jusqu'au CP ont reçu deux intervenants de l'Ecole du Vent et de l'Arche des Métiers pour deux séances de sensibilisation aux sciences : l'une sur le thème du vent et l'autre sur la Terre.

▶ Les enfants ont tout d'abord été invités à s'interroger sur la vaste et difficile question « qu'est-ce que le vent ? ». Grâce à des dessins chacun a pu le représenter à sa manière (les feuilles qui tombent, les éoliennes, les moulins à vent, etc.). Ensuite, un petit jeu a permis de distinguer ce qui bouge grâce au vent de ce qui fait du vent. Finalement, la séance s'est terminée par quelques petites expériences pour mieux se représenter la force et le mouvement du vent (souffler sur un moulin à vent, faire gonfler un ballon enfilé sur une bouteille).

▶ Pendant ce temps, les autres élèves s'interrogeaient sur notre Terre et sa composition. Nous avons passé en revue les différents paysages qui composent notre environnement avant de nous intéresser d'un peu plus près aux petits êtres vivants qui vivent dans la terre. Les élèves les ont observés à l'aide de microscopes tels de petits scientifiques. Petits et grands ont été ravis de ces interventions.

*Elodie Ruzafa*





L'éco-citoyenneté

En lien avec la sensibilisation à la citoyenneté portée par le projet d'école, l'école Saint-Joseph met en place cette année quelques heures éco-citoyennes. Tout au long de l'année et à tour de rôle, chacune des classes prendra soin de son école.
Ce sont les CM1/CM2 qui ont commencé le samedi 18 octobre. Les élèves se sont partagés les différentes tâches : nettoyage du petit jardin potager, arrosage des plantes dans les différents locaux de l'école, ramassage des papiers dans la cour et dans le hall...
Ces temps éco-citoyens permettront aux enfants de prendre conscience qu'une école plus propre sera plus agréable à vivre et que le tri des déchets est important. Et au printemps, nous serons tous contents d'observer de nouvelles pousses dans notre jardin !

Isabelle Bourdon



L'APEL, mode d'emploi

▶ L'APEL, à quoi ça sert ?

L'APEL, Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre, est avant tout l'équipe de tous les parents qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement. C'EST UNE CHANCE POUR UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE !!! Elle lui apporte un réel service :
- elle contribue au dynamisme de l'établissement en participant à son animation, en organisant des manifestations pour financer les activités des enfants, du matériel informatique, par exemple et en y développant des projets innovants ;
- elle constitue un soutien dans les négociations avec les partenaires extérieurs ;
- le responsable APEL est un interlocuteur représentatif, qui peut servir de médiateur entre l'établissement et les familles.
L'APEL, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec 878 000 familles adhérentes et quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :
- « *Famille et Education* », le magazine des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, éducation, activités de loisirs pour les enfants.
- un site internet et un service téléphonique qui répondent aux interrogations des parents,
- le Service d'information et de conseil aux familles.

▶ L'APEL, une grande richesse entre parents :

être actif dans l'Association crée des liens, des amitiés, des rencontres. Cela permet de s'impliquer dans la vie scolaire, d'être au courant des changements dans l'éducation, de connaître l'école par l'intérieur. L'APEL est un rouage indispensable d'un établissement scolaire. De plus, les enfants éprouvent une grande fierté lorsque leurs parents participent aux manifestations de l'APEL pour aider à financer leurs activités.

École St-Joseph



▶ Que s'est-il passé cette année à l'école Saint-Joseph ?

L'année 2013-2014 s'est terminée en beauté par le magnifique spectacle annuel donné par les enfants, leurs enseignantes et Pascale Péatier à la salle des Arts et d'où les CM2, futurs collégiens, repartent comme chaque année avec leur dictionnaire Français/Anglais offert par l'APEL pour leur entrée en 6ème. Le spectacle a été suivi d'un barbecue dans la cour de l'école dans une ambiance festive, puisque nous avions installé un écran pour suivre le match de la Coupe du Monde France/Suisse.

Quelques jours plus tard, les enfants sont partis en voyage scolaire également grâce à une participation financière de l'APEL : les grands de CE1 à CM2 à Walibi tandis que les plus petits de TPS à CP ont fabriqué du pain et fait des promenades en calèche à La Ferme de l'Autre Monde à Saint-Jeures.

L'année 2014-2015 a débuté par une nouvelle édition du Thé Dansant le 14 septembre avec l'entrain habituel et la vitalité des danseurs. Le 26 octobre, les parents bénévoles ont réouvert l'ancienne pâtisserie Sabatier lors de la fête de la Courge en servant des boissons, tripes, douce, crêpes… dans une ambiance chaleureuse, amicale et ensoleillée. La matinée photos portrait / cartes de vœux a été renouvelée cette année encore.

Pour terminer l'année 2014, la célébration de Noël suivie du verre de l'amitié avec la présence du Père Noël aura lieu samedi matin 20 décembre. Courant janvier 2015, le concours de tarot est déjà en projet.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien et au dynamisme de tous les parents. C'est pourquoi la présidente remercie sincèrement tous les parents bénévoles (ils se reconnaîtront !) et aussi les grands-parents (ils se reconnaîtront également !)… pour leur présence assidue, leur solidarité, leurs différentes implications et surtout leurs précieux soutiens sans lesquels les manifestations ne pourraient voir le jour…

Tous nos remerciements également à toutes les associations, tous les partenaires saint-agrévois et vous tous, particuliers, qui, par votre générosité et votre soutien nous permettez d'avancer.

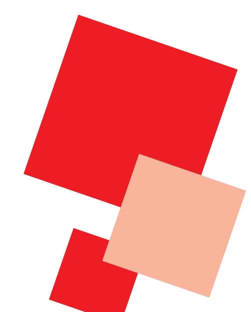
▶ Vous voulez être actif dans l'association :

vos compétences, vos talents, votre enthousiasme ou tout simplement votre intérêt personnel vous poussent à participer à la vie de votre école ? Vous êtes les bienvenu(e)s et votre école en a besoin ! L'APEL vous aide, en fonction de vos disponibilités, à vous impliquer à plusieurs niveaux. Quel que soit votre type d'engagement, n'hésitez pas à prendre contact avec le bureau APEL de l'école Saint-Joseph. «On compte sur vous» !

L'APEL souhaite à tous les lecteurs des Echos du Chiniac de bonnes fêtes de fin d'année remplies de joie, de bonheur, de sérénité et vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

Marie-Cécile Plantier
Présidente APEL





De Chinacum à Saint-Agrève

La conférence qu'Henri Bariol a tenue pendant l'été sur l'histoire de notre village a connu un grand succès. Aussi, la municipalité lui a-t-elle demandé de travailler au dossier de ce numéro des Echos du Chiniac. Quatre pages ne suffisent bien évidemment pas à rendre compte des presque deux mille ans d'histoire de Saint-Agrève. C'est donc à un exercice d'une grande concision qu'Henri a bien voulu se prêter. Qu'il en soit ici remercié.
Vous lirez ci-dessous une brève revue des évènements vécus par notre village jusqu'à la Révolution, puis une présentation de son organisation géographique.

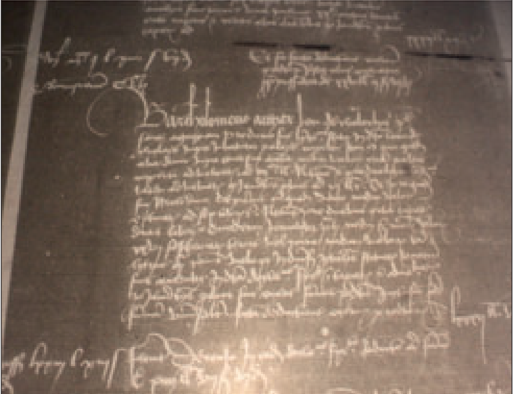
1. Une histoire mouvementée

▶ Préhistoire
Aucune découverte n'a été signalée pour cette période.

▶ Période gallo-romaine
Aucune découverte archéologique n'a été signalée. Seule la toponymie nous permet de supposer une occupation humaine à cette époque. L'ancien nom de Saint-Agrève, Chinacum, indique l'origine gallo-romaine du site. Le toponyme de Lestra évoque l'existence d'une importante voie de communication présumée antique mais celle-ci n'est peut-être que médiévale. Enfin, plusieurs toponymes à finale en ac comme Chavagnac, Rochessac, Flossac laissent supposer l'existence d'établissements gallo-romains. Toutefois, la toponymie ne peut tout justifier et l'absence de témoins archéologiques doit nous inciter à la plus grande prudence.

▶ Haut moyen-âge (411-879)
Au tout début du VIIe siècle, Agrève, évêque du Puy-en-Velay, se serait installé à Chinacum pour évangéliser le plateau. Selon la légende, il y aurait été martyrisé sur ordre de la « Dame » du lieu ainsi que son compagnon Ursin. Selon le chanoine Auguste Fayard (1976) il y serait, plus vraisemblablement, mort victime d'épuisement et de maladie le premier février de l'an 602.

Les Estimes du Vivarais



▶ Époque féodale (879-1500)
La période moyenâgeuse est encore peu connue. Nous savons tout au plus que c'est à cette époque qu'aurait été adopté le nom de Saint-Agrève, en souvenir du passage de l'évêque ; que le château figure dans un hommage rendu en 1239 par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, à Raymond VII, comte de Toulouse ; que la seigneurie de Saint-Agrève possédait les hautes, moyennes et basses justices, qu'en 1289, le vicomte de Polignac aurait accordé aux habitants de Saint-Agrève leurs premières libertés et franchises.

Le document le plus intéressant pour cette époque est le registre d'estimation des biens établi en 1464. Celui-ci nous apprend que Saint-Agrève est à cette époque une bourgade prospère d'environ 500 habitants, pourvue de 5 notaires, d'un barbier, d'un orfèvre, d'un tanneur, d'un artisan travaillant la laine, de plusieurs forgerons et de la plupart des petits métiers et commerces nécessaires à la satisfaction des besoins locaux. On y trouve en outre une quinzaine de transporteurs équipés de mules, mulets ou chevaux, une scierie et une douzaine de moulins.

☛ Les routes et le trafic
Lieu de perception d'un important péage dès 1261 implanté au confluent des grandes routes qui assuraient les liaisons économiques entre la vallée du Rhône, le Velay et le Forez, Saint-Agrève s'affirme comme un axe majeur de circulation qu'empruntent caravanes muletières et convois de charrettes. Ce trafic sera pour la ville un puissant stimulant. Il fallait en effet héberger les marchands et leurs bêtes, assurer leur ravitaillement, réparer leurs charrettes, ferrer leurs mules et leurs chevaux.

▶ Les temps modernes (1500-1789)

Au cours des guerres qui au XVIe siècle opposèrent catholiques et protestants, Saint-Agrève devient une place forte convoitée par les deux parties. De 1563 à 1588, la ville assiégée à maintes reprises passe tour à tour sous le contrôle des protestants ou celui de leurs adversaires : en 1563, le catholique Juste de Tournon marche sur la ville, l'assiège et la reprend au cours d'un assaut qui lui coûtera la vie. En 1580, Saint-Vidal, gouverneur du Velay, reçoit du roi de France l'ordre de reprendre Saint-Agrève aux protestants. Allié au comte de Tournon, il marche sur la ville à la tête d'une puissante armée (500 à 660 cavaliers, 7000 à 8000 hommes à pied, 300 soldats du génie et une douzaine de canons). Le siège débute le 17 septembre. L'assaut est donné le 22 et la ville tombe le 25. A la suite de ce siège, la ville et le château seront incendiés et les murailles rasées. En 1588, la ville fortifiée par le chef protestant Jacques de Chambaud est assiégée une nouvelle fois. Saint-Vidal, toujours associé au comte de Tournon, s'adjoint les services d'une armée d'environ 12000 hommes et de quatre canons. Le 8 octobre, après 5 semaines de siège, les protestants cèdent la place et la ville est rasée pour la seconde fois.

Après l'Édit de Nantes (1598) le pays connaît un relatif apaisement. Mais avec sa révocation en 1685 débute une sombre période. Ici pas de guerre des Camisards mais une résistance sans armes au cours de laquelle les protestants restés au pays se réunissent, se font baptiser et se marient en cachette, au « Désert », malgré les condamnations à la prison, aux galères, les amendes et les exécutions. A cette époque, le faubourg de Lestra accueille des compagnies de soldats (dragons ou Mignons) chargées de traquer les pasteurs et les protestants insoumis. A partir de 1760 les persécutions diminuent, les esprits s'apaisent et l'on s'achemine vers l'Edit de tolérance (1789).

▶ Époque contemporaine (de 1789 à nos jours)

L'époque révolutionnaire est peu connue, d'une part parce que les registres municipaux manquent et qu'il ne s'est pas passé d'événements marquants. A l'annonce des États Généraux, M. de Flossac, maire présidial, rédige les cahiers de doléances de la commune et les joint à ceux du Vivarais.
En 1793, le nom de Saint-Agrève est laïcisé et la ville devient « Montchiniac ». Mais ce nom n'a jamais été utilisé.
Les XIXe et XXe siècles n'ont, pour l'instant, guère attirés l'attention des chercheurs.

2. Une géographie en constante évolution

La ville de Saint-Agrève, telle que nous la connaissons aujourd'hui, conserve l'empreinte des trois entités qui la composaient à l'origine : l'ancien site castral, le bourg fortifié et son faubourg de Lestra. Ces trois éléments sont mentionnés dans un hommage rendu en 1261 par Eustache de Lamastre à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois.

▶ Le choix du site

Le choix des sites d'implantation villageoise peut s'analyser à travers deux données essentielles : la nécessité de se protéger collectivement et celle, tout aussi vitale, d'échanger avec les autres. A Saint-Agrève, deux éléments ont sans doute encouragé l'implantation d'une communauté humaine :

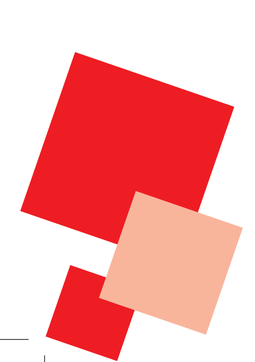
- un relief particulier : le mont Chiniac, site facilement défendable qui domine le plateau d'une soixantaine de mètres, dont la position élevée permet une surveillance aisée du territoire ;
- un important carrefour routier vers lequel convergent les routes venant du Velay, du Forez et de la vallée du Rhône.

▶ La ville haute : château et bourg fortifié.

Le besoin de protection a conduit le village à se percher au sommet du mont Chiniac, ce qui permettait à la fois de voir arriver l'ennemi de loin et de s'en défendre plus facilement grâce à une topographie qui rendait le site difficilement accessible et de surveiller et contrôler les voies de communication situées à son pied.
Un élément défensif, le château, est construit probablement au cours du XIe siècle. Ce château, qui apparaît pour la première fois dans les textes en 1239, occupait une plate forme d'environ 60m x 60m au sommet du mont. Il n'en reste aujourd'hui qu'un pan de mur reliant les vestiges de deux tours et quelques traces de fortification (fossés, remparts de terre) dissimulés sous la végétation.

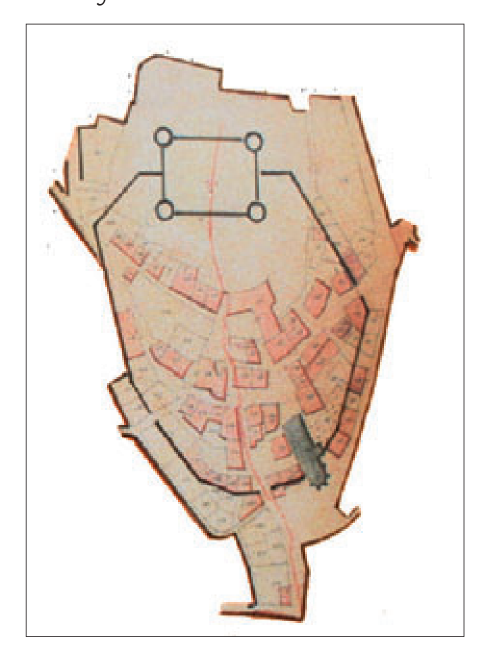


Mur du château



Dés l'installation du château, un premier village s'agglomère à son pied. La recherche de l'exposition la plus favorable ayant empêché son développement circulaire complet autour du point culminant et du château, celui-ci dessine comme un éventail sur le versant sud-est du mont. Les maisons implantées à l'alignement des rues s'étagent dans la pente et épousent le tracé des fortifications dans la partie basse du village. Il ne reste aujourd'hui que peu de traces du rempart qui enserrait autrefois le village. Cependant, son tracé se lit assez bien sur le cadastre ancien et l'on peut en observer quelques restes à l'est et au sud. Ce mur d'enceinte était percé de quatre portes. La première, au sud, la plus importante, était dénommée porte de Notre-Dame ou porte Largier. Elle s'ouvrait sur la rue descendant vers le bourg Lestra. Ses vestiges furent démolis vers 1778. La seconde, désignée sous le nom de porte Saint-Ursin ou porte Chomier, s'ouvrait à l'est sur la route de Vienne. La troisième porte, à l'ouest, donnait sur la route du Puy. Elle était appelée porte de Guales ou de Galleys. Une quatrième porte

Le bourg fortifié



Outre le rempart et un certain nombre d'habitations, la ville close renfermait l'église paroissiale dédiée à Saint-Agrève, dont les vestiges du portail d'entrée et de la voûte du chœur étaient encore visibles vers 1860 ; un petit cimetière et deux places pour le marché : la place de l'aune également appelée place cordonnière et la place du blé ou place Notre-Dame.

Lieu d'affrontements entre catholiques et protestants au cours des guerres religieuses du XVIe siècle, la ville close fut assiégée à plusieurs reprises entre 1563 et 1588 et par deux fois rasée et incendiée. Malgré ces atteintes elle n'en demeure pas moins le centre de la cité jusqu'au XVIIIe siècle.

▶ La ville basse ou faubourg de Lestra

Un second noyau de population se détache de la ville haute et s'organise en contrebas du mont, autour du carrefour des routes venant du Velay, du Forez et de la vallée du Rhône. On ne connaît pas la date exacte de la fondation de ce quartier dont le toponyme « Lestra » se réfère directement à la route. Un texte de 1261 en mentionne l'existence. Un autre de 1273 signale la présence d'une chapelle sous le vocable de Notre-Dame-de-Lestra et d'un hôpital Sainte-Marie qui associait l'accueil charitable des pauvres et des malades à celui des voyageurs en quête d'abri.

☛ Une ville marché

Situé sur la bordure orientale de la montagne vivaroise, Saint-Agrève est un lieu de contact mettant en relation des pays variés aux ressources complémentaires : le plateau, terre d'élevage bovins et ovins, de forêts, le pays des pentes où commence le domaine du châtaignier et les vallées d'où montent les fruits, les légumes, le vin.
Cette situation géographique a valu à Saint-Agrève d'être dès le moyen âge un lieu de rassemblement et d'échanges dont les marchés attestés dès 1464, seront renforcés par des foires à partir du XVIe siècle.

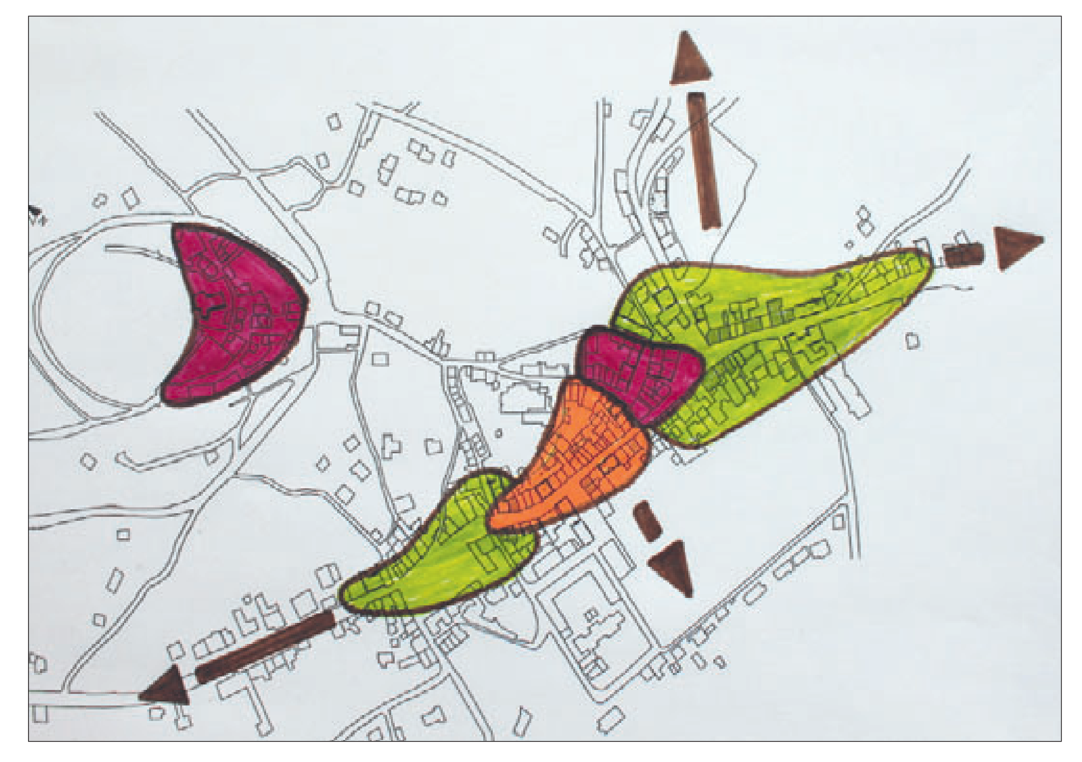


Au lendemain de la guerre de Cent Ans et malgré les souffrances (brigandage, hivers rigoureux, famines, peste…) endurées au cours du XIVe siècles, Saint-Agrève commence à prendre de l'importance dans la seconde moitié du XVe siècle . La ville qui n'est encore qu'au début de son ascension connaîtra un nouvel essor économique au cours du XVIIe siècle et deviendra un véritable centre de commerce, une importante ville de foires et s'affirmera comme l'un des premiers centres drapiers du Vivarais. Cet élan de prospérité sera particulièrement favorable au faubourg de Lestra.

◀ *Reconnaissez-vous cette rue ?*

A la fin du XVIe siècle, après la tourmente des guerres religieuses, le souci de la défense collective cède le pas devant celui du confort et de la commodité d'usage. C'est désormais autour du faubourg de ce quartier, plus accessible et plus passager, que se manifeste l'extension urbaine. Lestra connaît dès lors un remarquable essor économique et devient une bourgade commerçante à l'artisanat actif, dont les foires exercent une forte attraction sur les populations des régions voisines. Animé par une intense circulation de colporteurs, de caravanes muletières, de convois aux lourdes charrettes, de troupeaux transhumants, Lestra devient une étape réputée pour ses auberges et ses vastes entrepôts par où transitent le sel, la soie, les vins et autres marchandises venues d'Auvergne et de Provence. A la fin du XIXe siècle puis au début du XXe, Lestra supplante définitivement la ville haute. Plus accessible et plus commerçant, il concentre progressivement les nouveaux équipements : le temple protestant (1822), la nouvelle église (1827), l'Hôtel de ville (1875), la gare (mise en service en 1902-1903), le marché couvert (1932) et devient le nouveau Saint-Agrève.

Henri Bariol

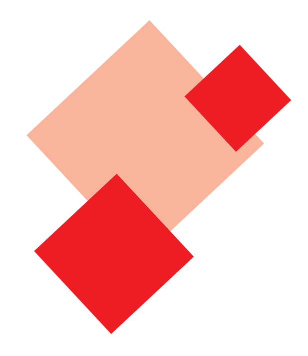


Zone rouge en haut à gauche : bourg fortifié de la ville haute

Zone rouge plus à droite : faubourg de Lestra ; puis le village s'est étendu vers l'ouest (zone orange) puis à l'est et à l'ouest (zones vertes) et continue encore à grandir.



Le temple





ADDHSA (Association de Défense et de Développement de l'Hôpital de Saint-Agrève)

Fondée il y a 10 ans, cette association réunit des habitants du plateau (Ardèche, Haute-Loire) désireux de soutenir l'hôpital de proximité auquel ils tiennent (451 adhérents en 2014). Adhérente à la coordination nationale (défense des hôpitaux de proximité), elle s'est mobilisée à l'origine, sous la présidence du docteur Pierre Metzdorff, pour tenter de sauver la maternité, hélas fermée l'été 2008.

▶ Elle a organisé sa dernière assemblée générale le 25 avril 2014, salle Fernand Roux. Cette AG ouverte a renouvelé certains membres du conseil d'administration et en a élu d'autres. Puis le CA du 14 mai a nommé à l'unanimité Pierre Bal président, Pierre Metzdorff restant vice président, avec Jean-Claude Cheynel.

▶ Aujourd'hui, c'est l'avenir incertain de Moze qui la préoccupe ; à son niveau elle défend les usagers de l'hôpital, dans une attitude de vigilance, là où elle peut intervenir.

Suite à une possible remise en cause du nombre de lits de SSR (Soins de Suite et de Réadaptation), l'association a organisé une réunion publique le 4 décembre 2013 pour rappeler l'attachement des populations aux établissements sanitaires de proximité, avec le comité CGT-santé Ardèche et une réunion de l'ensemble des acteurs devant les locaux de l'ARS à Privas le 13 décembre. Elle a par ailleurs initié, le 10 janvier 2014, la constitution d'une commission tripartite (élus, membres du CA de Moze et de l'ADDHSA) qui, depuis, se réunit régulièrement. Elle était présente lors de la venue de Monsieur Jacquinet, directeur de l'ARS Rhône-Alpes, le 18 janvier. Une petite délégation a décidé de rencontrer les élus départementaux (sénateurs, députés, président du Conseil Général) et leur a fait part de ses interrogations et de sa vigilance.

▶ Le 9 juillet, quelques membres de l'association ont rencontré Madame Pailhes-Marechal, directrice de l'ARS Ardèche :

1 - elle a déclaré que l'établissement de Moze n'est pas un sujet d'inquiétude : il fait bien partie du SROS (Schéma Régional d'Organisation des Soins),

2 - elle reconnaît que la reconstruction de l'EHPAD (maison de retraite) ne peut se faire sans la partie sanitaire,

3 - elle rappelle la nécessité d'un plan de retour à l'équilibre financier et pense qu'il faut revoir l'organisation médicale de Moze et peut-être faire appel à des aides financières extérieures de type associatif ou autre,

4 - elle demande de faire confiance à la mise en place prochaine du projet médical commun (Lamastre, Le Cheylard, Saint-Félicien, Saint-Agrève). Pour être solidaires avec le rassemblement de la coordination nationale à Paris le 23 septembre, l'association a appelé à un rassemblement devant Moze. Notre vigilance continue, mais c'est à nous tous, habitants du plateau, de nous tenir informés et de nous mobiliser lorsque c'est nécessaire car cet hôpital, c'est le nôtre !

A l'image de l'ADDHSA, restons fermes pour le maintien de l'EHPAD, du sanitaire et des consultations externes.

Le bureau

Connaissez-vous le service de portage de repas de l'association Santé Autonomie ?

Il s'agit d'un service ouvert à tous. Parce qu'il y a toujours un moment dans la vie où l'on a besoin d'un coup de pouce quel que soit son âge. Qu'il s'agisse d'une demande ponctuelle (pour des vacances, pour faciliter un retour à domicile à la suite d'une hospitalisation...) ou de plus longue durée (aide au maintien à domicile, alléger les tâches de la vie quotidienne...) notre service peut vous aider.

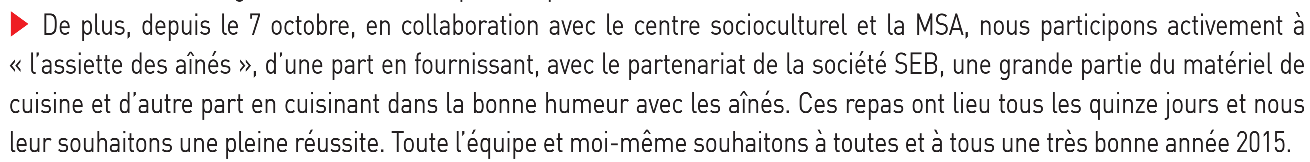
▶ Nous proposons la livraison à domicile de repas de qualité, frais et équilibrés, préparés et livrés dans le respect de la réglementation en vigueur. En 2013, ce sont près de 15 000 repas qui ont été livrés, avec le sourire, par nos deux salariées.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements sur les services proposés. Nous vous accueillons le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h20 à 16h20 et le vendredi de 8h30 à 12h. Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 04 75 30 28 77 ou par mail : **siege-saint-agreve@sante-autonomie.org**

Le Secours Catholique à l'écoute des Aînés

Secours Catholique
Caritas France

L'équipe du Secours Catholique vous accueille tous les lundis de 10 h à 12h place Saint-Hubert. Depuis un peu plus d'un an maintenant nous avons davantage d'activité, avec l'arrivée des demandeurs d'asile. Nous remercions les généreux donateurs qui nous permettent de leur faciliter la vie.



▶ De plus, depuis le 7 octobre, en collaboration avec le centre socioculturel et la MSA, nous participons activement à « l'assiette des aînés », d'une part en fournissant, avec le partenariat de la société SEB, une grande partie du matériel de cuisine et d'autre part en cuisinant dans la bonne humeur avec les aînés. Ces repas ont lieu tous les quinze jours et nous leur souhaitons une pleine réussite. Toute l'équipe et moi-même souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2015.

Michèle Chazallon



L'Entraide protestante et La Ramière

L'Entraide protestante est devenue une association loi 1901 lorsqu'il y a eu obligation de séparer les activités diaconales de celles de l'Eglise (loi de 1905).

▶ A Saint-Agrève elle est étroitement associée à la Ramière, immeuble dont elle est propriétaire. Elle y propose des studios et un appartement meublés pour des locations temporaires. Elle accueille aussi, dans un hébergement collectif, randonneurs, groupes divers... Ceci génère un gros travail pour les bénévoles qui s'en occupent.

Elle est le siège de la banque alimentaire où s'impliquent d'autres structures et bénévoles : notamment le secours catholique, le CCAS (subvention) et la mairie (aide logistique).

Pour recentrer son activité et diminuer la taille des groupes accueillis (désormais 10 personnes maximum) elle dégage un espace où sera la boutique solidaire, ouverte à tous :

La boutique solidaire de l'Entraide protestante,
la Ramière, chemin de la Cabanette
Responsables : Marc Mazabrard (06 75 26 57 63) et Yvette Falchero (04 75 30 16 51).
Ouverture : mardi de 9h à 12h ; les 1er et 3ème samedis du mois de 9h à 12h.

La Ramière est un immeuble vétuste, mal isolé, avec un coût du chauffage et des charges importants. Un terrain est en attente dans le pré au-dessous : une réflexion pour le long terme doit être menée ; le conseil d'administration s'y attellera en 2015.

L'Opération Brioches

Cette année encore, les associations de Saint-Agrève et les communes du canton se sont mobilisées afin de collecter des fonds pour l'aide au financement de projets dans le but d'améliorer la vie des personnes en situation de handicap. L'opération «Brioches ADAPEI Ardèche 2014» sur le canton de Saint-Agrève a permis de récolter 3 522 €. Merci à toutes les personnes qui se mobilisent chaque année avec le sourire et qui soutiennent cette action solidaire. Les brioches étaient excellentes ! Grand merci à tous !

Cécile Vindrieux
adjointe aux affaires sociales

Moments de convivialité avec l'ADMR



L'ADMR de Saint-Agrève travaille en étroite collaboration avec la Fédération Départementale dont le siège est à Aubenas. Notre service souhaite, en plus de l'aide aux personnes chez lesquelles notre vingtaine de salariés intervient, mettre en place des moments de convivialité comme le montre notre photo. Les bénévoles sont malheureusement contraints de constater qu'il est difficile, voire impossible, de trouver un bon créneau horaire permettant à l'ensemble des personnes âgées, des bénévoles et des salariés de se rencontrer. Une quinzaine d'entre eux ont tout de même pu passer un agréable moment ensemble le mercredi 5 novembre et échanger des informations. Boissons et friandises ont permis de bien terminer cette après midi.

Pour le Bureau, ***Henri Brottes***



Un ami disparu

A l'Amérique et à la guerre d'indépendance des États-Unis, à laquelle participèrent activement les Français de Rochambeau et La Fayette, nous devons beaucoup d'essences originaires des territoires de l'Est et de l'Ouest américains : magnolias, tulipiers, féviers, séquoias... Les séquoias existaient en Europe avant d'être chassés par les grandes glaciations. Ils ont survécu en Amérique du Nord puis sont revenus en Europe dans les bagages des botanistes du XIXe siècle, pour servir d'arbres d'ornement. Il fallait bien donner un nom à ces géants du monde végétal dont la longévité et la beauté avaient émerveillé les naturalistes. Le botaniste anglais Lindley proposa celui de Wellingtonia afin d'honorer le duc de Wellington, héros national vainqueur de Napoléon à Waterloo. Mais ceci n'était pas du goût des Français. Finalement, ce fut un botaniste autrichien qui mit fin à la polémique et baptisa l'arbre «séquoia» en l'honneur du chef indien « Séquoya », de la tribu des Cherokees .

▶ **Séquoias ardéchois.** La mode du séquoia se répandit en Europe à partir de 1850. L'Ardèche ne fut pas épargnée. C'est ainsi qu'un certain nombre d'exemplaires plantés entre 1865 et 1870 sont parvenus jusqu'à nous et figurent parmi les arbres les plus imposants du département : séquoia du parc de Vals-les-Bains, du château de la Chèze au Cheylard, du château Soubeyrand à Saint-Barthélémy-le-Pin, de Vanosc, de Saint-Martin-de-Valamas ou de Sablières qui a, selon la tradition orale, été planté par Sainte Thérèse Couderc.

▶ **Le Séquoia de Saint-Agrève.** Malgré un incident qui lui avait desséché une partie de son extrémité, il avait conservé toute sa majesté. Rayonnant de puissance avec ses immenses branches basses enveloppantes, il dressait fièrement sa haute silhouette conique à l'angle de l'ancien jeu de boules, entre la crèche et la maternelle.
Cet arbre remarquable avait été planté par Monsieur Reynaud dit « Tardieu » en 1936, année sang et or baignée d'effervescence sociale. Ce brave homme qui travaillait comme postier ambulant au C.F.D., communiste militant et joueur de boules invétéré, était-il amoureux des arbres ou voulait-il, à sa manière, fêter le Front Populaire, la semaine de quarante heures et les premiers congés payés ?

▶ **De mémoire d'arbre : une triste journée.** Quelques années après sa plantation, le « Wazingtonia » - c'est ainsi que le nommait Monsieur Reynaud – fut le témoin silencieux d'un bien triste épisode de l'histoire de Saint-Agrève. Dimanche 4 juillet 1944, pour des raisons qui restent obscures, le village est bombardé par les Allemands. Par deux fois les avions tournent au-dessus du village en le mitraillant. Puis trois bombes sont lâchées. L'une tombe à l'angle de la grand rue et de la rue Claude Jacquillat, une autre entre les places Chantoisel et des Cévennes. La troisième tombe sur le petit jardin public voisin de l'ancien jeu de boules, faisant trois morts : Monsieur Bellat, de Saint-Agrève, une dame âgée et une plus jeune, originaires de Marseille et en séjour à la Pension du Lac. Le petit garçon qui les accompagnait eut la vie sauve grâce aux deux femmes (sa grand-mère et sa tante) qui s'étaient allongées sur lui afin de le protéger.

▶ **Le lavoir et le boulodrome.** A côté du grand séquoia se trouvaient jadis, en plus d'un petit jardin public ombragé de sycomores, deux lieux essentiels, après l'église et le temple, de la vie du village : le lavoir municipal et le boulodrome.
Espace de vie réservé aux femmes, le lavoir municipal consistait en un bâtiment en moellons, sans style, fermé sur trois côtés pour protéger les laveuses des intempéries et d'un long bassin rectangulaire séparé en deux parties – l'une pour le lavage, l'autre plus petite et plus propre pour le rinçage - alimenté par une source découverte lors de la construction des écoles. Tous les jours et par tous les temps, les laveuses arrivaient transportant avec elles, sur une brouette ou un chariot, la lessiveuse alourdie de linge humide, le savon, la brosse (certaines étaient des professionnelles, d'autres s'y rendaient à titre personnel une fois par semaine). Elles prenaient place, installaient leur lessiveuse, posaient sur la margelle brosse et savon puis, inclinées sur le bord du bassin, jetaient le linge dans l'eau, le savonnaient, le frottaient, le rinçaient puis l'essoraient en le tordant plusieurs fois. Lieu de dur labeur, le lavoir municipal exerçait une importante fonction sociale. Il constituait en d'autres temps un des rares endroits où les femmes pouvaient se retrouver et échanger entre elles les dernières nouvelles, vraies ou fausses. Les laveuses avaient la réputation de ne pas seulement laver leur linge, mais aussi le « linge sale » des

uns et des autres. Tout le village y passait et les commérages, les discussions, les éclats de voix et les rires faisaient momentanément oublier la rudesse de la tâche.

A deux pas de ce haut lieu de l'information locale surnommé « radio lavoir », séparé du jardin public par une rangée de douglas, se trouvait le boulodrome : six jeux de boules ombragés d'érables sycomores , avec deux bancs entre chaque jeu. Une murette basse ceinturait l'arène « boulistique » sur laquelle s'affrontaient, les beaux jours venus, des joueurs de tous âges et de toutes conditions, chacun ayant son style, ses tics, ses jurons, son surnom : Haddock, Peponne, Meringue, La Guespe, El Glaoui… Cette communauté masculine et fraternelle avait ses rites : la buvette où l'équipe perdante payait sa tournée. Au tout début, une petit cabane en planches, à l'angle de la rue du temple et de la Cabanette, en tenait lieu puis, dans les années 1950, une petite maison en moellons fut construite contre le mur du lavoir, avec pour enseigne les lettres A et B (Amicale Boules) peintes en rouge. Entre les deux, pendant un temps, Monsieur Roux fit office de « cabaretier ». Il apportait le vin, le sirop, la limonade, les verres dans un panier en osier, un arrosoir d'eau pour rincer les verres et installait le tout sur la murette qui servait de comptoir.

De temps à autre un coup de clochette interrompait momentanément les parties en cours et l'on se rassemblait à l'ombre du séquoia pour assister à l'humiliante cérémonie au cours de laquelle l'équipe vaincue devait embrasser le voluptueux postérieur de Fanny, peint sur un tableau métallique. Certains s'y pliaient de bonne grâce, se décoiffaient et, genou en terre, embrassaient les fesses de la dame. D'autres, plus « pisse froid », refusaient de s'agenouiller et droits sur leurs jambes raides se fendaient d'un baiser furtif sous les quolibets de leurs camarades de jeu.

Peu à peu, à partir des années 1970, l'environnement immédiat de notre séquoia a été profondément modifié. Dans un premier temps, l'école maternelle a remplacé le jardin public et les jardins des enseignants. La crèche, en 1991-1992, a ensuite évincé le lavoir et la buvette de l'ancien boulodrome. Sa construction, trop proche de l'arbre, préludait à sa disparition. Puis il y eut cet après-midi du printemps 2014 où notre beau séquoia disparaissait du paysage saint-agrévois. Puissent ces quelques lignes éviter que cet ami disparu ne sombre dans la défaillance de nos mémoires et dans l'oubli.

Henri Bariol

Tourisme

▶ Retour de la saison estivale 2014

Après un début de saison plus faible qu'en 2013, la fréquentation touristique s'est améliorée durant les mois de juillet et août grâce à la présence de la clientèle française, dont les visiteurs de proximité et les résidents secondaires, et confirme les tendances observées depuis plusieurs années, à savoir les réservations de dernière minute et l'augmentation des courts séjours. Ainsi, l'office de tourisme a accueilli 9 624 visiteurs durant les deux mois d'été (+124 visiteurs par rapport à 2013).

En conséquence d'une météo peu clémente, la saison estivale a été portée par l'offre d'activités « en intérieur » notamment celles proposées par le programme des Estivales de l'office de tourisme avec 930 inscrits (+36% par rapport à 2013) et l'offre culturelle de renommée et de qualité avec les différents festivals du Plateau Vivarais-Lignon.

▶ Le développement touristique : un maillage d'acteurs essentiel

Le développement touristique d'un territoire est l'affaire d'un ensemble d'acteurs, maillons indispensables permettant de mener à bien des projets cohérents et structurants. L'office de tourisme compte sur la confiance tant des élus de la communauté de communes Val'Eyrieux que de ses adhérents, prestataires du territoire, de plus en plus nombreux.

▶ 2015, une année de transition

Un travail avec les offices de tourisme du Cheylard, de Saint-Martin-de-Valamas et de Saint-Pierreville est engagé depuis cette année 2014 et sera renforcé en 2015. Cette collaboration accrue marque une période de transition avant la création d'une nouvelle organisation des offices de tourisme qui sera effective au 1er janvier 2016.

De plus, afin de mettre en place un développement touristique cohérent à l'échelle de l'ensemble du territoire Val'Eyrieux, un observatoire du tourisme recensant l'ensemble des structures d'hébergement et de restauration a été créé et un travail sur la taxe de séjour a été engagé.

Actuellement, à l'initiative de Val'Eyrieux et en partenariat avec les quatre offices de tourisme, le cabinet d'étude Somival travaille à l'élaboration d'une stratégie de développement culturel et touristique sur le nouveau territoire dont l'offre se trouve désormais enrichie. La phase diagnostic est en cours ; un programme d'actions et une organisation institutionnelle adéquate devraient permettre au territoire Val'Eyrieux de devenir à terme « la 2ème destination touristique de l'Ardèche ». Un moment d'échanges avec les prestataires du territoire est prévu en décembre afin de créer une concertation entre les différents acteurs concernés par le développement touristique.

Steve Gonçalves,
responsable de l'office de tourisme du Pays de Saint-Agrève

A découper et à conserver : ce calendrier remplace le dépliant «Saisons des Arts»

Culture

Saison des Arts

Les temps forts culturels...
...à la Salle des Arts et des Cultures...

★ Magie et féerie de Noël à Saint-Agrève

Lundi 22 décembre 2014

Animations dans le village : à 16h goûter à la salle polyvalente, à 16h45 retraite aux flambeaux du centre du village jusqu'à la salle des Arts et des Cultures, à 17h30 spectacle « La Grande Forêt de l'Hiver » par la compagnie Contes et Chansons à la salle des Arts et des Cultures, venue du Père Noël.

Offert par l'Union des commerçants, Acte, la bibliothèque municipale, le centre socioculturel, l'office du tourisme, la mairie – Gratuit.

★ « Le promeneur d'oiseau » - Vidéo-projection

Mardi 27 janvier 2015 à 20h

Comédie dramatique. Réalisée par Philippe Muyl, 2014.
Durée : 1h40 – A partir de 13 ans – Proposée par le centre socioculturel

★ Rencontres Nord-Sud - La Chine

du 12 au 31 janvier

Apéro-rencontres, spectacle jeune public, expositions, ateliers, lectures à voix haute, artisanat. Dîner-spectacle le samedi 31 janvier à la salle des Arts et des Cultures (sur réservation).
Proposés par le centre socioculturel

★ « Tante Hilda » - Vidéo-projection

Mardi 10 février à 14h

Film d'animation. Réalisé par Jacques-Rémy Girerd et Benoît Chieux, 2014.
Durée : 1h29 – A partir de 6 ans – Proposé par le centre socioculturel

★ Carnaval costumé des enfants

Mardi 17 février de 14h30 à 16h
Proposé par le centre socioculturel

★ Zumbaction – Danse et solidarité

Samedi 28 février à partir de 20h

★ Les mariés sont à l'honneur !

Samedi 14 mars

Salon du mariage avec élection de Miss Saint-Agrève.

★ « Arsène Folazur » - Théâtre

Samedi 21 mars

Une silhouette à la Tati, la tendresse de Bourvil, l'absurde de Devos, le bafouillage de Pierre Repp... Arsène Folazur nous convie à partager son regard tendre et fraternel sur nos troubles et interrogations... à les transformer en plaisir d'être vivant.

Durée : 1h – Proposé par la communauté de communes Val'Eyrieux dans le cadre du Printemps des Poètes

Culture

« Mandela : un long chemin vers la liberté » Vidéo-projection

Mardi 31 mars à 14h et 20h

Biopic, drame. Réalisé par Justin Chadwick, 2013.

Durée : 2h19 – A partir de 13 ans – Proposé par le centre socioculturel

« Moi qui ai servi le Roi d'Angleterre » Théâtre

Jeudi 2 avril à 20h30

Chef-d'œuvre de la littérature tchèque, irrigué d'une énergie vitale et jubilatoire, par la Compagnie Les Grandes Pointures.

Durée : 1h15 – A partir de 15 ans – Proposé par Les P'tites Envolées du Théâtre de Privas, en partenariat avec la communauté de communes Val'Eyrieux et le centre socioculturel

« L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet » - Vidéo-projection

Mardi 14 avril à 14h

Aventure. Réalisé par Jean-Pierre Jeunet, 2013.

Durée : 1h45 – A partir de 7 ans – Proposé par le centre socioculturel

« Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu » Vidéo-projection

Mardi 26 mai à 20h

Comédie. Réalisée par Philippe de Chauveron, 2014.

Durée : 1h37 – A partir de 13 ans – Proposée par le centre socioculturel

Chorale Le Triolet du Chiniac – Concert

Vendredi 29 et samedi 30 mai

Gratuit.

Gala de danse

Vendredi 5 et samedi 6 juin

Spectacle de fin d'année des élèves de Dominique Royer pour les activités « modern'jazz » et « éveil corporel » du centre socioculturel.

Tarif adultes : 3 € - réservations au 04 75 30 26 60

« The Grand Budapest Hotel » - Vidéo-projection

Mardi 30 juin à 14h et 20h

Comédie. Réalisée par Wes Anderson, 2014.

Durée : 1h40 – A partir de 13 ans – Proposée par le centre socioculturel

...et hors Salle des Arts et des Cultures

Kilitou

Le samedi matin à 10h, une fois par mois

Un moment privilégié de partage autour du livre pour les 0-4 ans et leurs parents au sein de la bibliothèque de Saint-Agrève. Gratuit

Soirée Environnement

Mardi 21 avril 2015 à 20h30

Soirée proposée par Henri Bariol et le centre socioculturel – salle polyvalente

Un Festival International des Arts... classique et original



Comme chaque année, grâce à des artistes de renommée internationale, les notes ont virevolté dans la Grange de Clavière. En alliant virtuosité et convivialité le Festival International des Arts nous a offert une belle saison pour entamer sa nouvelle décennie qui promet d'être haute en couleurs !

▶ Tout a commencé le 19 juillet avec Nemanja Radulovic accompagné au piano par Dominique Plancade. Il est inutile de présenter Nemanja Radulovic qui se produit avec les plus grands orchestres sur les scènes du monde entier. Nommé artiste de l'année aux Victoires de la Musique Classique 2014, à 28 ans cet artiste est plein de vie et transmet sa passion pour la musique à son public. Depuis 11 ans, c'est toujours avec une grande émotion que nous le retrouvons à Saint-Agrève ; sa simplicité et son authenticité épousent les pierres et la charpente de bois de la Grange de Clavière. Il sait nous rejoindre au travers de sa musique qui parle si bien de lui, fidélité, sensibilité, délicatesse, virtuosité, générosité...

▶ Le 23 juillet, c'est un programme tout à fait original qui nous a été offert par Marielle Nordmann et Eduardo Garcia. Ces deux grands artistes sont à l'origine de la rencontre entre leurs deux instruments, la harpe et le bandonéon, qui ne s'étaient jamais côtoyés dans l'histoire ! En 2010 ils donnent naissance à ce duo d'exception « Encuentro ». Ils nous ont fait découvrir une sonorité tout à fait exceptionnelle et saisissante, une musique vibrante de passion dans laquelle alternent joie et mélancolie. Une soirée découverte plus que réussie !

▶ Pour sa troisième soirée, le Festival a accueilli le FIALTV, une troupe de musiciens amateurs passionnés d'opéra et de trains à vapeur ! Ils ont interprété avec enthousiasme des airs d'opéra italien et français.

▶ Samedi 26 juillet, le quatuor Capriccio, en résidence à Saint-Agrève pour la durée du Festival, a joué des œuvres de Schubert et Mendelssohn. Ce quatuor plein de talent a déjà une solide

une solide expérience de musique de chambre, en témoignent l'excellente qualité de leur programme, leur complicité et leur vitalité qui nous ont enchantés. En plus de cette soirée, ils ont animé deux rencontres dans Saint-Agrève qui ont été également fort appréciées.

▶ Le 30 juillet, nous avons retrouvé le quatuor Capriccio pour notre plus grand plaisir. Cette fois ils étaient accompagnés du célèbre altiste Miguel Da Silva, fondateur du quatuor Ysaÿe connu dans le monde entier. Un grand moment de musique de chambre, des personnalités douées qui ne cessent de se chercher et de se rencontrer au fil des notes, échanges de regards, de sourires, une complicité technique et artistique qui donnait à l'ensemble une belle couleur et une profonde harmonie.

▶ Des noms à ne pas oublier, voilà ce que nous retenons de la soirée du 1er août. Trois jeunes talents, Yossif Ivanof au violon, Victor-Julien Laferrière au violoncelle et Guillaume Vincent au piano, qui ont déjà été remarqués et appréciés. Jeunesse éclatante de virtuosité, ces trois artistes ont réussi à envahir les moindres recoins de la grange avec leur musique. De Rachmaninov à Brahms en passant par Liszt et Mendelssohn, ils nous ont totalement séduits. En espérant les retrouver sur la route du Festival...

▶ Le Festival s'est terminé avec Karine Deshayes et Dominique Plancade. Karine Deshayes, célèbre mezzo-soprano française, a conquis le public en interprétant des œuvres de Rossini et Liszt. Sa voix limpide et claire, sa présence sur scène ont laissé transparaître toute la profondeur de cette grande artiste. Les deux musiciens nous ont réellement offert un programme d'une qualité exceptionnelle.

A. Gafa

Encore du neuf à la bibliothèque municipale



▶ Le Kiosk, le nouveau service de presse en ligne

La bibliothèque départementale propose, depuis le 27 octobre 2014, un nouveau service de presse en ligne sur son portail, disponible pour tous. Cette offre comprend plus de 450 titres de magazines couvrant tous les domaines et disponibles dès le jour de leur sortie. Les magazines sont lisibles sur un ordinateur, à travers un lecteur numérique qui restitue une qualité d'image et de lecture proche du papier, quel que soit l'endroit où vous vous trouvez, dès lors que vous disposez d'une connexion internet opérationnelle.

Tous les usagers des bibliothèques d'Ardèche peuvent accéder à cette nouvelle proposition. Il suffit de vous rendre dans votre bibliothèque où, à l'aide de votre carte d'abonné, les bibliothécaires vous inscriront. Dès lors que vous aurez reçu par courriel



une confirmation d'inscription validant votre compte, vous aurez un accès immédiat à la navigation parmi les 450 magazines. Les abonnés qui n'ont pas d'ordinateur ne sont pas oubliés : la bibliothèque de Saint-Agrève propose une connexion internet, par conséquent « le Kiosk » est consultable aux heures d'accueil du public.

Cette ouverture vers la presse en ligne, initiée par la Bibliothèque Départementale de Prêt, est le fruit d'une réflexion sur la présence des magazines et des quotidiens dans les bibliothèques où il apparaît que l'offre papier est trop souvent limitée : trop peu de titres sont proposés en raison des coûts des abonnements, les délais de prêt sont parfois longs. En conséquence l'offre « presse numérique », qui n'a pas ces inconvénients, est prête à satisfaire les amateurs d'informations.

N'hésitez pas à venir vous inscrire pour découvrir ce nouveau service.

▶ Des BiblioClubs pour le Pays-Lecture

Le Pays-Lecture et ses médiathèques innovent et proposent, depuis cet automne, les BiblioClubs. Il s'agit de rencontres entre les usagers des médiathèques autour d'une thématique. Les BiblioClubs se veulent des moments privilégiés de convivialité et de partage. Ils ne sont pas attachés à une bibliothèque mais sont « tournants » et ont lieu, tout au long de l'année, dans les différentes communes du plateau Vivarais-Lignon. Cela favorise grandement les échanges et le partage entre tous les usagers du Pays-Lecture, qu'ils soient ardéchois ou altiligériens !

Deux types de BiblioClubs ont déjà vu le jour :

• Écoute musicale

Il s'agit là d'échanger autour de ses propres goûts et de découvrir ou de faire découvrir des univers musicaux très différents. Le BiblioClub Musique a lieu une fois par mois, un samedi matin de 10h à 12h. A chaque rencontre, un thème est proposé : « Quelle musique emporteriez-vous sur une île déserte ? » ou encore « Quelle musique écoutez-vous pour vous donner du cœur à l'ouvrage ? »... Chacun arrive avec son CD ou sa clé USB et propose le morceau qu'il a choisi. On écoute ensemble puis on commente... le tout accompagné d'un café et de quelques gâteaux ! On peut ensuite retrouver les CD sélectionnés dans les médiathèques, et sur le site **www.payslecture.fr.** Les BiblioClubs Musique sont animés par les bibliothécaires du Pays-Lecture.



Jeux de société : un drôle de mikado…

• Rencontres philo

Dans le cadre plus global du projet « philo » du Pays-Lecture qui propose également des ateliers aux enfants des écoles, les BiblioClubs Philo se veulent des lieux d'échanges argumentés et respectueux. Ils sont animés par Robert Lassey, ancien professeur de philosophie au Collège Cévenol et ont pour objectif de partager questions et réflexions autour d'une thématique, toujours ancrée dans la vie et le quotidien : « Qu'est-ce que parler veut dire et pouvons-nous dire ce que nous pensons ? » ou bien « Qu'est-ce qu'aimer ? ». Avant chaque rencontre, les participants sont invités à lire quelques textes de préparation qui leur permettent ensuite d'aborder la rencontre avec des notions de base. Le cycle des BiblioClubs Philo se compose de quatre séances, le vendredi soir à 20h30. La prochaine aura lieu à Saint-Agrève.

Si l'un ou l'autre de ces BiblioClubs vous tente, rendez-vous dans vos bibliothèques pour plus de renseignements ou pour vous inscrire.



Il était une fois un Noël qui va sentir bon …

Les TAP, c'est aussi à la bibliothèque !

Depuis la rentrée de septembre, les nouveaux rythmes scolaires sont en place dans les écoles publiques de Saint-Agrève, et, avec eux, les TAP, Temps d'Activités Périscolaires, proposés chaque jour de 15h30 à 16h30.

A la bibliothèque, nous accueillons deux TAP par période, de vacances à vacances. Ainsi, de septembre à octobre, Marina a proposé aux enfants une initiation aux tablettes et à leurs applis. Dans ce monde foisonnant et souvent déroutant, il est bon d'aider les enfants à trouver des jeux, des activités sur tablettes qui soient adaptés à leur âge, encouragent leur créativité et facilitent leurs apprentissages.

Pendant ce temps, Laurence accueillait des enfants pour jouer ensemble, grâce aux jeux de société prêtés par la ludothèque intercommunale La Ribambelle. Les jeux permettent énormément de choses : apprendre à respecter les règles et les autres joueurs, apprendre à gagner et surtout à perdre, savoir être réactif et concentré … Collaboration, compétition, vivacité, et beaucoup d'éclats de rire pendant ce TAP !

De novembre à décembre, Fabienne a fait découvrir aux enfants la magie de Noël, avec des histoires, des jeux, de la musique, des activités. Une bonne occasion de découvrir ou redécouvrir toutes les traditions, d'ici et d'ailleurs, afin de porter un regard un peu nouveau sur ces fêtes. A la même période, Marina, quant-à elle, a de nouveau proposé une découverte des tablettes et des applis à un groupe différent de celui de la première période.



Tablettes : une appli qui fait bouger les dessins

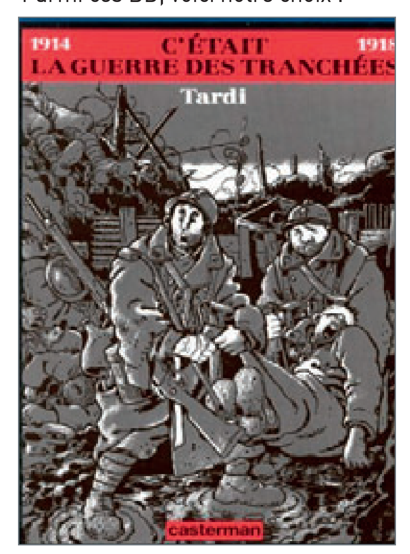
Première Guerre Mondiale : 100 ans déjà !

Depuis cet été, les commémorations du centenaire du début de la Première Guerre Mondiale sont nombreuses dans toute la France. A Saint-Agrève, la bibliothèque et le centre socioculturel font aussi des propositions dans ce sens, avec l'idée de donner à voir ce qu'a vraiment été ce conflit, dans toute son horreur, et en quoi ce qui s'est passé il y a 100 ans peut avoir un écho dans nos vies d'aujourd'hui.

Pour cela, un « journal » a été créé, « La Petite Gazette ». Il paraît et paraîtra tous les 2 mois environ, jusqu'aux 100 ans de la fin de la guerre. Cette « Petite Gazette », avec sa mise en page à l'ancienne conçue par Karine Grange, vous tient informés de ce qu'a été la Première Guerre Mondiale, à J-100. Préparée par un collectif d'amateurs passionnés, elle est affichée dans différents lieux de Saint-Agrève, et vous pouvez aussi vous la procurer au centre socioculturel.

En novembre dernier, la bibliothèque et le centre ont également proposé divers événements autour du centenaire, en privilégiant les images qu'a pu faire naître la guerre, avec notamment une exposition de lettres authentiques et de photos de Karine Grange et, à la bibliothèque, une approche de la guerre en BD, avec une exposition de Casterman autour des BD de l'auteur Tardi (« Putain de guerre ») ainsi qu'une sélection de BD sur les « Conflits du XXème siècle » proposée par la bibliothèque départementale.

Parmi ces BD, voici notre choix :



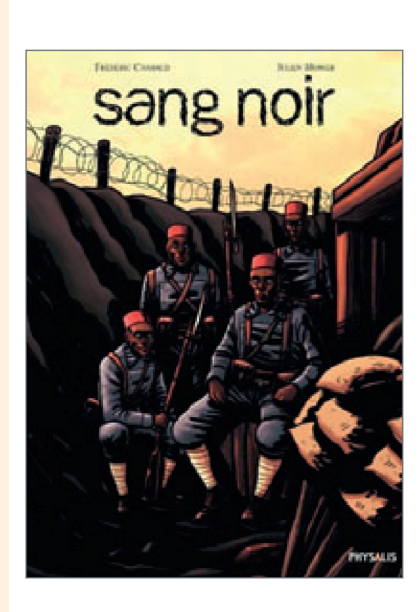
« C'était la guerre des tranchées » de Jacques Tardi (Casterman)

Dans cet album, Tardi tente d'exorciser l'un des thèmes qui apparaît de manière récurrente dans toute son œuvre : la vie dans les tranchées durant la guerre de 14-18. La boue, les rats, la peur, les obus, la mort surtout, voilà quelques éléments qui plantent le décor de cette boucherie humaine.

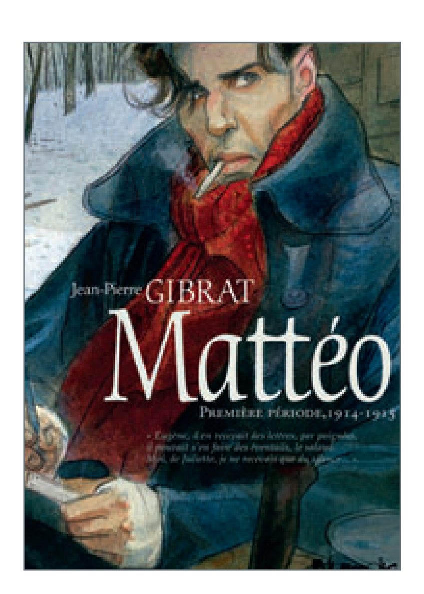
Et au milieu de cela, des hommes, des hommes jetés dans la guerre, partis la fleur au fusil, et qui se retrouvent confrontés à l'horreur absolue.



« Sang noir » de Frédéric Chabaud et Julien Monier (Physallis)



Entre 1914 et 1918, 180000 hommes sont recrutés en Afrique pour renforcer les troupes de l'armée française. Parmi eux, les fameux « tirailleurs sénégalais ». Yacouba Ndaw est l'un d'eux...



« Mattéo » de Jean-Pierre Gibrat (Futuropolis)

En août 1914, quand éclate la guerre, cette « saleté de chien d'aveugle qui nous tirait dans la merde et bouffait nos gosses », le destin de Mattéo bascule. Fils d'un anarchiste espagnol, disparu à jamais en mer, Mattéo, parce qu'il est étranger, échappe à la mobilisation générale.

Alors que son ami Paulin et les garçons de son âge partent à la guerre à contre-cœur, le jeune homme, élevé par sa mère au biberon du pacifisme, ressent confusément la honte de rester à l'arrière, avec les femmes et les vieux.

Il y a cent ans...

La « Grande Guerre » au travers de l'état civil à Saint-Agrève

A la mémoire de ceux de 1914-1918.

Prévue expéditive en vertu de la croyance folle en l'invincibilité de l'arsenal le plus scientifiquement concocté au service d'effectifs humains inégalés, la guerre en 1914 n'a pas été la parenthèse vite fermée projetée. Deux mois, août et septembre, d'une sauvagerie inouïe (1) n'offrent en effet aucune alternative à la guerre mais le constat d'un embourbement cruel pour les apprentis-sorciers stratèges et celui poignant et terrible des combats futurs.

En décembre 1914 la France est envahie au Nord et au Nord-Est et les armées d'occupation et de défense s'enchevêtrent tour à tour, attaquent, refluent, contre-attaquent au prix d'effroyables hécatombes que les donneurs d'ordres civils et militaires se refusent à prendre en considération sinon sous l'angle de nouvelles mobilisations.

L'ardeur militaire ne ralentit pas et bien que la tempête soit déjà là, terrible, on continue à semer le vent. Vilipendé sous les procès d'intention avant le déclenchement des hostilités, le pacifisme (2) est désormais passible de lâcheté et de traîtrise : mort et enterré lui aussi ! Un seul choix donc, la guerre, la guerre, la guerre encore, promise à de sombres ajustements de tous ordres !

▶ Quinze saint-agrévois sont tombés en 1914.

Les premiers combats, dès août 1914, n'ont pas épargné les mobilisés de Saint-Agrève, engagés aux premiers rangs aussi bien dans « l'offensive à outrance » au Nord-Est que dans la défensive au Nord.

Neuf des quinze victimes des cinq premiers mois du conflit armé ont dépassé les 25 ans : après trois ans de formation dans l'Active de 20 à 23 ans (loi de 1911), les plus jeunes mobilisés envoyés au combat ont donc au minimum 23 ans et les plus âgés, après onze ans dans la réserve, au maximum 34 ans. Il en va ainsi des saint-agrévois morts aux fronts en 1914 : leur moyenne d'âge s'élève à 28 ans.

▶ Ils étaient « du pays ».

Inscrits sur les registres de l'état civil de Saint-Agrève, lieu de leur dernier domicile civil, avec parfois l'indication de leur quartier, ils étaient pour moitié originaires « du pays » au sens large : nés à Saint-Jeure-d'Andaure, La-Batie-d'Andaure, Saint-Romain-le-Désert, Les Vastres, ou encore Lamastre, voire Lyon.

Dans cette France majoritairement rurale du début du XXème siècle, les campagnes ont payé un lourd prix en vies humaines à cette guerre de la piétaille offerte aux canons avec préméditation : 500 000 cultivateurs ont perdu la vie entre 1914 et 1918 ! La raréfaction de la main d'œuvre a par effet récurrent forcé l'avancée vers la modernisation des outillages agricoles et amorcé ce qui deviendra par la suite l'exode rural.

Relevons au passage l'affirmation de l'attractivité du bourg de Saint-Agrève, dernier domicile de natifs du voisinage, mais s'agissant moins d'un réel exode rural que d'une « concentration urbanisante » autour d'un pôle d'activité en plein essor.

Note : 5 photographies de Saint-Agrève en juillet-août 1914 ont été publiées dans le numéro 57 des « Echos du Chiniac » de décembre 2007.

▶ De cultivateurs à fantassins, une funeste prédestination.

Les actes de décès mentionnent rarement les professions qu'exerçaient les «M.P.L.F.» (les « Morts Pour La France ») ; par contre celles de leurs parents apparaissent assez fréquemment et l'on sait ainsi que sept des quinze parents sont des cultivateurs, un autre est chapelier à Saint-Agrève.

Enfants de la terre, robustes, durs au mal, rompus aux intempéries, loyaux, capables de marcher, marcher, marcher encore équipés du barda, du fusil, des chapelets de munitions : idéals pour « l'offensive à outrance » préconisée par la stratégie... et fournir la chair à canon des régiments de l'infanterie et des chasseurs à pieds. Opportune adéquation entre le mode de vie civile et les formes d'une guerre de 1914 fondée sur les « attaques brusquées » par les fantassins !! Et si les villages et les villes ne sont pas épargnés, la guerre en 1914 n'en est pas moins une guerre rurale, des champs et des bois, des plaines et des collines, des ravins et des marais... d'un sordide bucolisme !

▶ Compter, identifier les morts, un défi bien relevé

L'attention logiquement fixée sur les événements centraux de la guerre ont laissé à l'écart les conséquences collatérales ; par exemple, les violences faites aux populations civiles des zones envahies, le déficit des naissances, les suicides désespérés ou les bouleversements des mondes du travail. Ainsi, secondaire quoique prégnant, l'admirable travail de l'administration civile chargée de compter et identifier les centaines de milliers de morts a nécessité des aménagements particuliers restés dans l'ombre. La lecture des actes de décès en porte trace et induit la remontée jusqu'aux champs de bataille.

Pendant la phase de la guerre de mouvement en 1914, on meurt en tous lieux, des zones habitées aux plus sauvages, des plaines aux escarpements. Les transcriptions portées à l'état civil le traduisent : « mort dans l'ambulance N10 », « mort au combat », « décédé sur le champ de bataille », « mort à l'hôpital », « mort dans la tranchée où il travaillait », « disparu de son corps »... Parfois, détail insolite pour faire preuve, il est précisé, à « 10 heures du matin », à « 3 heures 40 dans la nuit». Il n'y a ni lieu, ni heure propice pour perdre la vie ; même pendant et après la fureur sans fin de la mitraille, cette dérisoire précision porte souci de respect, de vérité, de fidélité, de preuve. Dans la gigantesque étendue mortuaire que sont les espaces des affrontements, dénombrer les victimes relève d'un rare courage - les combats ne cessent pas pour autant - et d'un exercice de haute conscience. La comptabilité des morts dont il faut certifier le décès et vérifier l'identité, impose des démarches urgentes d'improvisation qui passent toutefois après l'urgence prioritaire des soins aux blessés, avec souvent des témoins de circonstance : «constat de l'officier gestionnaire de l'ambulance», «le témoin est soldat du même régiment», «inhumé par des soldats du 129ème RI» (la victime étant au 224ème RI), «attestation de décès d'un publiciste et d'un chef de bureau de Mairie».
Avant de sommaires inhumations à la sauvette, la tâche d'identification des victimes procède d'une nouvelle mission impossible ; et pourtant il faut établir le bilan des opérations : combien de tués ? Combien de blessés ? Combien de manquants à l'appel ? Et surtout qui ?

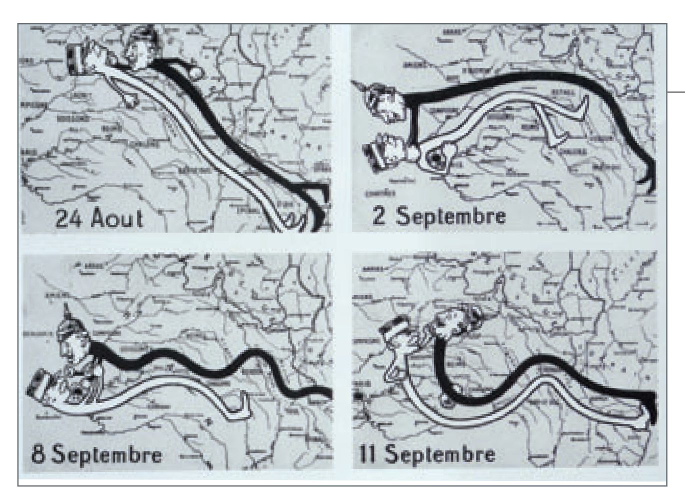
Le cas des disparus, une jurisprudence spéciale.

L'avalanche de fer, de feu, de soufre a pulvérisé des milliers de soldats, à qui la Patrie doit un traitement digne, à commencer par l'établissement d'un acte de décès personnel, certifié sans autre preuve que celle stipulée par la formule « disparu de son corps », suivie de l'indication de la date présumée de disparition qui infère le lieu où la bataille a été livrée.
Concernant l'Ardèche, c'est le tribunal de Tournon qui a établi l'acte de décès de trois saint-agrévois en 1914, que successivement ont certifié Victor Jouve puis en 1915 Elie Chesnel, Maires.

Plus de soixante dix mois avant la transcription à Saint-Agrève des actes de décès de 1914.

La procédure nécessairement prudente, longue, dispersée et provoquant une surcharge lourde de travail explique les importants délais de transcription enregistrés à l'état civil de toutes les victimes. A Saint-Agrève, ils s'élèvent à soixante-dix mois, soit près de six ans pour les soldats tués en 1914. Finalement les enregistrements les plus rapides correspondent aux cas exceptionnels : Henri Cellier décédé à l'hôpital de Nice, Jean-Louis Crouzet, Victor Déléage, Frédéric Ruel « disparus » de leur corps d'arme.
Bien entendu les familles étaient alertées du décès auparavant, ordinairement par les gendarmes ou le Maire et par des indices prémonitoires comme l'absence de correspondance du front. Toutefois au cours des premiers mois du conflit, les envois venant du front ne furent pas toujours distribués : circuits à organiser pour une extraordinaire abondance de lettres mais aussi et surtout pour éviter que se divulgue l'état réel de la situation et censurer ce qui devait être dissimulé.
Cent ans plus tard, 1914 nous interpelle toujours et pèse sur la conscience comme le plus retentissant échec de la société européenne. Savoir pourquoi le crime a été commis s'impose encore aujourd'hui comme le devoir de tous. L'oubli est un alibi qui ne fait qu'ouvrir la voie à de nouveaux héroïsmes vains.
Pour les besoins du conflit les hommes de la Grande Guerre ont été conduits en instruments hors humanité, à l'image de la mission confiée. Il fallait des exécutants abandonnant jusqu'à l'instinct de survie, non des êtres pensants : ils devaient être des mutants récessifs du genre humain à qui une seule fonction incombait : tuer ; être soi-même tué devenait accessoire ; ne pas l'être ressemblait à une faute ! Vite contraints, plus vite résignés encore, le « mensonge patriotique » cessant d'opérer, entre marteau - l'ennemi en face - et enclume - condamnés à être fusillés pour lâcheté (3) - ils étaient des prisonniers dans un enclos : l'imagination à servir la guerre n'avait pas d'équivalent au service de la paix !
Moins de six mois après l'engrenage, l'impasse totale dans laquelle croupissaient les belligérants démontrait qu'il ne serait nullement question de « gagner » et qu'il n'y aurait que des perdants dans un même état de délabrement. En décembre 1914, l'obstination triomphe, le « jeunicide » européen prépare de nouveaux lendemains désespérants... auxquels Saint-Agrève paiera de nouveaux tributs...

A. Serge Girard



(1) 550 000 pertes dont 253 000 alliés pour la seule bataille de la Marne du 5 au 12 septembre 1914. Du 6 août au 13 septembre - le « mois sanglant » - les troupes françaises ont subi le plus fort taux de pertes de toute la guerre soit 320 000 morts, disparus ou prisonniers ; la palme revient au « 22 août 1914, le jour le plus lourd en victimes, 40 000 dont 27 000 Français » selon J.C. Delhez, historien (Le Monde, 20 août 2014), qui précise que « la France a perdu 15 batailles du 22 au 28 août. »

(2) Les pacifistes sont, avec une consternante continuité, accusés d'être « ennemis de l'intérieur » et pourtant leurs positions finissent bien souvent, des milliers de morts plus tard, par devenir des lois ou des droits universels !

(3) Plus de 500 fusillés toutes années confondues de 1914 à 1915.



Naissance d'une association : le Badminton Club Saint-Agrèvois - B.C.S.A.



Après de nombreuses années passées sous la tutelle du centre socioculturel, le club de badminton a pris son envol et une association à part entière a été créée.

A l'heure actuelle le club compte une cinquantaine de membres et chaque semaine voit arriver de nouveaux joueurs, ce qui laisse présager un bel avenir pour cette activité. Pour cette année nous n'avons qu'une section loisir mais si suffisamment de personnes se montrent intéressées par la compétition, une affiliation à la Fédération Française de Badminton sera envisagée.

▶ L' activité badminton fonctionne toute l'année deux soirs par semaine : les lundis de 18h30 à 20h00 pour les jeunes, les lundis de 18h30 à 20h00 et les jeudis de 19h30 à 20h30 pour les adultes débutants, les lundis de 20h00 à 23h30 et les jeudis de 20h30 à 23h30 pour les joueurs confirmés. Ces horaires pourront néanmoins être différents pendant les vacances scolaires.

Des rencontres interclubs avec nos voisins ainsi que des tournois et des après-midis « jeu libre » sont organisés tout au long de l'année. La licence peut être prise pour la saison ou, pour les personnes ne pouvant être disponibles par exemple que pendant les vacances, « à la carte ». Toutes les informations pratiques sont disponibles sur **www.badminton-club-saint-agrevois.fr** ainsi que sur notre page Facebook. Vous pouvez également nous contacter au 06 33 15 64 20 ou directement lors d'une séance d'entraînement. Deux séances d'essais vous seront offertes !

Romain Garde, *Président du BCSA*

Les Baroudeurs du Chiniac sur tous les chemins

L'association des Baroudeurs du Chiniac a pour objet de promouvoir, organiser et gérer l'activité cyclotourisme, VTT, marche, course à pieds, sports nature… Elle compte actuellement une vingtaine de licenciés.

▶ Le bilan de l'année 2014 est plutôt positif, avec un séjour dans la Drôme et des sorties quasi hebdomadaires pour les cyclos, un séjour dans les Vosges et le Vercors, la participation à plusieurs randonnées organisées par les clubs voisins, à une étape du raid VTT des Monts d'Ardèche, au Vétathlon du Plateau Ardéchois. Sans compter l'organisation d'une randonnée de nuit ainsi que plus de soixante-dix sorties ce qui fait plus de 2500 km de chemins avalés par les vététistes.



Pour 2015 les projets ne manquent pas, nous vous en reparlerons dans le prochain numéro et rappelons que le club est ouvert à tous ceux qui veulent découvrir de beaux paysages dans la convivialité et la bonne humeur.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à consulter notre site internet : **http://les-baroudeurs-du-chiniac.jimdo.com/**, notre page Facebook ou à nous contacter par téléphone au 06.33.15.64.20.

Sportivement.

Romain Garde, *Président*

L'Amicale Boule a renouvelé son bureau

Après 18 années de secrétariat pour Thierry Mandon et 18 ans de trésorerie pour Robert Abel, des changements ont eu lieu au bureau de l'Amicale Boule (AB).

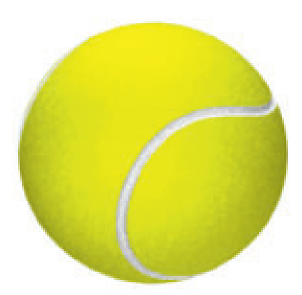
▶ Le nouveau bureau est présidé par deux co-présidents : Alain Costechareyre et Stéphane Boit. Benjamin Chantre en est le nouveau secrétaire et Teddy Duchamp le nouveau trésorier. Tous les membres de l'AB remercient les deux sortants pour leur investissement durant toutes ces années et souhaitent que Thierry et Robert restent des sociétaires très actifs au sein de l'AB.

▶ Sur le plan sportif, les résultats de cette saison ont été en dessous des années précédentes. Gageons que ce renouveau emmène nos joueurs sur les plus hauts podiums ! Lors de la journée de découverte sportive pour les scolaires, Sandrine, Aurélie et Claude, assistés de Marc Valayer et Tony Stanco (éducateurs sportifs) ont animé plusieurs ateliers au boulodrome.

Après une saison estivale très pluvieuse, nous avons pu, exceptionnellement, profiter des jeux extérieurs jusqu'au début novembre. Les joueurs vont devoir se diriger vers les boulodromes de la région pour continuer de jouer. Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes sportives !



Un nouveau professeur au tennis-club La Tulipe



L'école de tennis a repris cette saison 2014/2015 avec un nouveau professeur, Emmanuelle Sevestres, diplômée d'Etat, qui nous vient de la région parisienne. Les cours se déroulent toujours les samedis matin, échelonnés de 10h00 à 13h00 ; une quinzaine d'enfants sont pour l'instant inscrits.

▶ Le tennis-club va participer à l'édition 2014 du Téléthon ainsi qu'à l'Ardéchoise 2015 et proposera un tournoi estival amical en 2015 en espérant que le temps soit plus clément que lors de l'édition 2014.

Des animations pourront être proposées tout au long de l'année autour de la découverte de la pratique du tennis mais il faut reconnaître qu'il y a un évident essoufflement du bénévolat. Le club fonctionne actuellement avec 4 bénévoles dirigeants, ce qui est bien peu pour assurer un développement pérenne pour le club.

La SASA FOOT rassemble

▶ **Les équipes séniors.**

Plusieurs départs et arrêts à l'intersaison, mais également plusieurs retours ont été enregistrés, ce qui a permis d'équilibrer les effectifs. En 2nde division, un groupe très jeune constitue l'équipe première en totale reconstruction. Il est impératif pour cette équipe d'enregistrer très rapidement les points nécessaires au maintien de façon à permettre aux coachs de travailler sereinement pour préparer les saisons prochaines. L'équipe réserve, descendue d'un cran la saison dernière, se doit quant à elle de jouer les premiers rôles dans sa poule en 4ème division. La grande affluence aux entraînements depuis le début de saison laisse à penser avec optimisme que nous devrions atteindre ces sages objectifs.

L'équipe dirigeante encourage le travail du staff sénior.

▶ **L'école de foot.**

Beaucoup d'optimisme, très peu d'arrêts et des effectifs en hausse chez les très jeunes sont le gage d'un avenir serein pour le club. Point positif également, de plus en plus de filles n'hésitent pas à rejoindre les garçons pour pratiquer leur passion... Cela devient un petit peu plus difficile lorsque l'on passe sur les équipes à onze. Ça roule toujours en U15, mais hélas à l'inter-saison, l'entente avec le club de Vernoux n'a pas été reconduite, faute de motivation. Certains U17 sont donc allés renforcer quelques clubs voisins. Il est très important pour l'équipe encadrante de négocier au mieux cette période transitoire.





A souligner également que nous avons enregistré de très bons résultats en ce début de saison. Petit bémol, une formation d'éducateur à Lamastre a été annulée faute de participants ; espérons que nos éducateurs puissent trouver une nouvelle session car la formation est très importante pour donner le plaisir du jeu aux enfants. Pour en terminer sur le côté sportif, la SASA se félicite de la nombreuse affluence aux rencontres de jeunes et séniors, signe de bonne santé pour l'association.

Les vétérans.

Un clin d'œil à ces amoureux du football qui sont pour la plupart impliqués dans la vie du club, au bureau, comme coachs à l'école de foot ou joueurs des équipes séniors, et toujours près du terrain... Début septembre, dans la bonne humeur, ils ont organisé le challenge des Boutières regroupant trois équipes : Le Cheylard, Saint-Martin-de-Valamas et Saint-Agrève.

Manifestations.

Encore une très grande réussite pour notre tournoi annuel (d'une année sur l'autre, les clubs prennent leurs réservations), 60 doublettes au concours de pétanque, la participation au Téléthon, l'arbre de Noël de l'école de foot... Et pour début 2015, un concours de belote le 18 janvier, un repas dansant le 21 février. Toutes ces activités ont pour but d'animer le village et rassembler les saint-agrévois.
Nous en profitons pour remercier la mairie et ses services, les associations qui se reconnaîtront, pour les différentes aides lors de ces manifestations. La SASA souhaite de très belles et chaleureuses fêtes de fin d'année aux lecteurs des Echos du Chiniac.

Cédric Chirouze
www.sasafoot.fr

Les Razmottes récompensés pour le 3ème Enduro de St-Agrève

Le 19 octobre s'est déroulée la troisième édition de l'enduro de Saint-Agrève. 330 pilotes ont participé à cette épreuve inter-ligues Rhône-Alpes – Auvergne. C'est non sans peine que les organisateurs ont pu maintenir cet événement suite aux intempéries du week-end précédant l'épreuve mais le résultat fut plus que satisfaisant.

En effet, il nous sera remis très prochainement le label qualité « TOP ORGANISATION », décerné par la ligue moto Rhône-Alpes, récompensant l'investissement et le sérieux de cette épreuve. Bien évidemment ce titre revient autant aux bénévoles et à la commune de Saint-Agrève qu'aux organisateurs. D'ores et déjà, la remise en état des chemins a commencé et va se poursuivre dans les mois à venir.

L'association Les Razmottes et le moto-club de Rochepaule remercient la commune de Saint-Agrève pour la mise à disposition des infrastructures communales, les communes traversées (en particulier celles des Boutières touchées par les intempéries), les riverains et tous les bénévoles en espérant une quatrième édition.

Stéphanie Costechareyre



La deuxième saison du Handball-Club

Le 3 septembre nous avons accueilli un match de gala qui a opposé Bourg-de-Péage au Pouzin. Cette soirée réussie demande à être reconduite la saison prochaine !



Même si la première partie du championnat est déjà bien avancée, le HBC Saint-Agrève continue de progresser match après match. Le travail fait pendant les entraînements commence à porter ses fruits et les filles abordent les matchs plus de confiance.

Petit rappel : les entraînements ont lieu les vendredis au gymnase à 20h (possibilité les mardis à la même heure) ; et même si la saison a commencé, les joueuses motivées sont toujours les bienvenues.

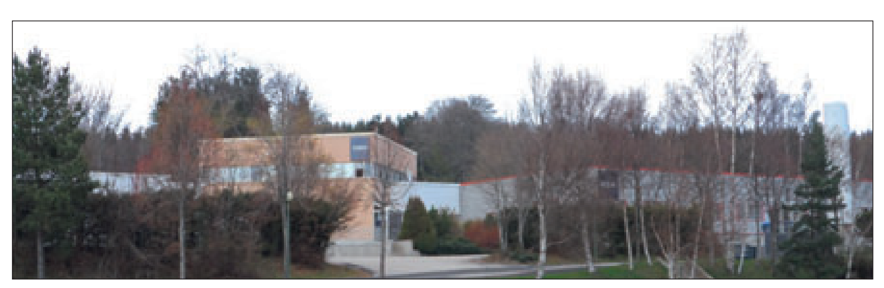
Nous avons depuis début novembre un nouveau site internet : **http://hbc-saint-agreve-07.e-monsite.com**

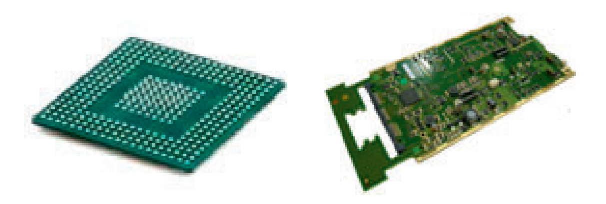
Cédric Véron, *Président*

Regards sur nos entreprises

Eolane : 30 ans d'innovation pour cette société de services industriels en électronique professionnelle

Créée en 1984 à l'initiative de Jacques Dondoux, Ardelec était un centre de SAV (Service Après-Vente) pour la réparation des minitels. Par la suite, plusieurs étapes ont marqué l'entreprise par l'innovation de son process : en **1992** elle devient Ardelec Technologies. C'est l'arrivée de la technologie CMS (Composants Montés en Surface) : des composants de plus en plus petits qui demandent un degré d'automatisation élevé permettant de réduire les coûts et d'augmenter la productivité (cartes électroniques). En **1997**, la démarche qualité engagée quelques années auparavant donne accès à la certification ISO 9002. La société assure son essor au travers de la technologie du boîtier à billes (BGA).





En **2003**, Ardelec Technologies reprend Agrematel et gagne ainsi de nouvelles compétences techniques avec une gamme de services plus large comme l'intégration. L'informatisation en **2006** de l'ensemble des services de l'entreprise (production, stock, ressources humaines, commande, facturation....) au travers d'un seul et unique prologiciel de gestion (ERP : Entreprise Ressource Planning) permet de nouveaux gains de productivité.



C'est en 2010 qu'Ardelec Technologies rejoint le groupe Eolane. Le site de Saint-Agrève est une filiale leader du groupe et peut s'appuyer sur les forces des autres entités : notamment, les ingénieurs et techniciens des bureaux d'études. L'offre globale d'Eolane s'étend de l'étude au service après-vente, en passant par l'industrialisation, le prototypage, la fabrication de cartes électroniques, l'assemblage de sous-ensemble ou d'ensemble.

Eolane Saint-Agrève emploie actuellement 190 personnes (il y avait 38 salariés en 1992). Elle s'adresse à différents secteurs d'activités, dont le ferroviaire avec Alstom ou Areva (44% de l'activité ; matériel embarqué ou fixe), l'industrie (31% de l'activité ; lien commercial avec d'autres entreprises du plateau), l'énergie (15% de l'activité ; notamment nucléaire avec Rolls-Royce). En 2012, naît le projet de la première tablette numérique QOOQ « Made in France » conçue avec la technologie POP, le câblage des Chips 01005 (composant qui mesure 0.2mm*0.4mm) qualifiés sur le site de Saint-Agrève, et entièrement assemblée dans l'Hexagone par le groupe Eolane. Pour assurer son adaptation à ses marchés, et aux nouvelles technologies, et donc sa croissance, l'entreprise mise aussi sur le développement des compétences du personnel.



Tablette QOOQ avec technologie Pop sur la carte processeur

Aujourd'hui encore, la société est en constante recherche de nouvelles niches et prévoit des perspectives d'évolution dans le secteur aéronautique qui requiert des produits et services de haute technicité, d'une qualité sans faille.



Patrick Marcaillou, *adjoint à l'Economie*

Le mot du directeur

« La poursuite du développement de l'entreprise s'articule autour de 3 axes :
- Axe industriel : « Une usine du futur » automatisée avec un flux optimisé et la construction de 1000 m² de bâtiment.
- Axe commercial : 1 pôle d'activité principal (ferroviaire, aéronautique, énergie, défense) et 1 pôle secondaire (industrie)
- Axe humain : Formation et motivation du personnel face aux nouveaux enjeux de l'usine de demain.
Les équipes travaillent d'ores et déjà sur le câblage de composants plus petits qu'un grain de sel : 0,3mm x 0,15 mm. Notre objectif ? Garder une longueur d'avance... »

Frédéric Faure



Association Entraide Pierre Valdo

Actuellement dans sa deuxième année de fonctionnement, le dispositif d'accueil et d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de Saint-Agrève recherche en permanence des bénévoles disponibles une à plusieurs heures par semaine pour des accompagnements divers auprès d'un public d'enfants ou d'adultes. Il s'agit prioritairement d'un soutien à l'aide aux devoirs pour des jeunes ayant une compréhension du français encore approximative ou d'un soutien en français à des adultes non-francophones.
Nos besoins secondaires sont également liés à une aide au transport, pour des rendez-vous médicaux ou autres rendez-vous pour lesquels nous ne trouvons pas de solution en transport en commun (tous les frais d'essence sont remboursés). Si vous êtes également disponibles pour nous aider à mettre en place des sorties ou des animations pour les familles ou les jeunes, vos idées seront bienvenues.
Enfin, si vous êtes ex ou actuel professionnel de la santé mentale et si vous êtes intéressé(e) pour écouter et aider certains de nos résidents de manière ponctuelle ou régulière, alors vous trouverez toute votre place parmi nous !
▶ N'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone au 09 67 33 68 22 ou 06 46 64 63 80 soit par mail sur **yali@epvaldo.org** pour de plus amples informations. Merci d'avance de votre précieux don qu'est le temps consacré aux autres !

Pour l'équipe de l'HUDA, ***Laetitia Maginot***

Dispositions réglementaires concernant la vidange des installations d'assainissement non-collectif (communiqué de la Préfecture de l'Ardèche)

L'article L.1331-1 du code de la santé publique stipule que les propriétaires d'habitations disposant d'une installation d'assainissement non collectif (assainissement individuel, fosse septique, fosse toutes eaux) doivent assurer l'entretien régulier de leurs ouvrages d'assainissement, qu'ils doivent périodiquement faire vidanger par un vidangeur agréé, dont la liste pour l'Ardèche est disponible sur le site internet de la préfecture :
www.ardeche.gouv.fr/la-vidange-des-installations-d-a1701.html.
Lors de chaque vidange, le vidangeur agréé doit établir un bordereau de suivi des matières de vidange en plusieurs volets, dont il est tenu de remettre un volet au propriétaire de l'installation vidangée. Ce bordereau peut être demandé au propriétaire par le SPANC (Service Public chargé du contrôle de l'Assainissement Non-Collectif) de la commune (ou de la communauté de communes) afin de justifier de l'entretien du dispositif d'assainissement non-collectif.
▶ Les propriétaires faisant appel à des vidangeurs non-agréés sont donc en infraction et pourraient être mis en cause en cas de dépotages « sauvages » (rivière, champ...) des matières de vidange. De même les personnes (particuliers ou entreprises) qui effectuent des vidanges sans agrément sont en infraction avec la réglementation et passibles de sanctions.

Nouvelle permanence au RSP : l'UFC-Que Choisir de l'Ardèche



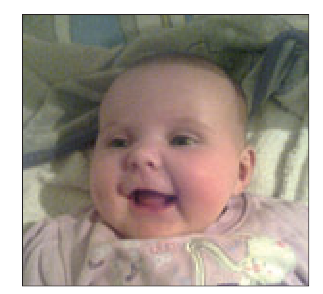
L'UFC-Que Choisir a ouvert une permanence à Saint-Agrève, au sein du Relais de Services Publics, les mercredis de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous auprès de Marcel Chalaye au 06 85 97 97 79 ou en appelant le RSP au 04 75 30 20 68.
L'UFC-Que Choisir est un mouvement associatif indépendant au service des consommateurs, sans but lucratif, relevant de la loi de 1901. Lors de ses permanences, l'équipe des bénévoles vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et vous conseille dans les domaines du logement (construction, achat), des assurances, des banques et organismes de crédit, de la téléphonie et d'internet, de l'automobile, des loisirs, des services du secteur privé et services publics, de l'alimentation et de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, de l'environnement. Elle vous accompagne face aux arnaques, pour aller en justice, pour garantir votre sécurité de consommateur.

Déchets infectieux

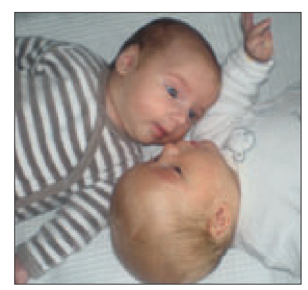
L'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes informe tous les patients en auto-traitement qu'un dispositif de récupération et d'élimination des déchets infectieux (piquants, coupants...) a été mis en place depuis l'été 2014.
▶ Si vous êtes concernés, vous devez rapporter vos aiguilles usagées à la pharmacie où des boîtes à aiguille neuves pourront vous être délivrées. Pour des raisons de sécurité sanitaire, ces déchets ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Après leur récupération par une société spécialisée, ils seront désinfectés puis incinérés.

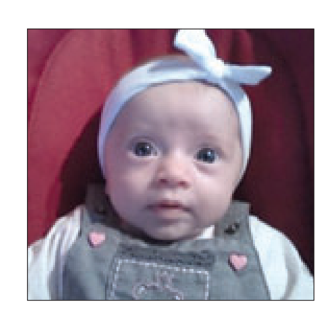


Naissances

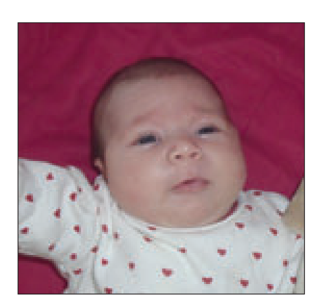


16 août 2014 - Cloé Palisse


17 août 2014 - Lohan et Lena Farre


23 août 2014 - Maëly Alligier


29 septembre 2014 - Lou et Noah Lefevre


9 octobre 2014 - Julie Meiller

9 juillet 2014 - Ewa Chroscicki - 6 août 2014 - Maéline Russier - 7 septembre 2014 - Célia Fraysse - 19 septembre 2014 - Evan Rivière

Mariages

5 juillet 2014
Kyria Joss et Mickaël Escomel

19 juillet 2014
Béatrice Warin et Céline Saccocio

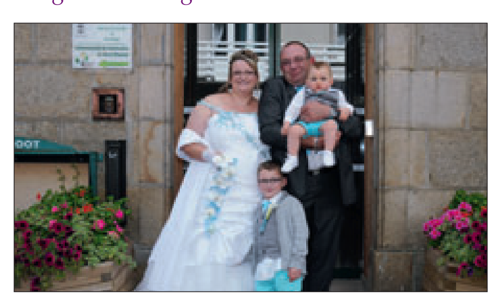
26 juillet 2014
Céline Aubert et Samuel Chantre

2 août 2014
Clémence Sallée et Jean-Rémi Crouzet

7 août 2014
Live Midttun et Jean-Christophe Barbier

16 août 2014
Elisa Teissier et Vincent Jeannin

30 août 2014
Magalie Souvignet et Laurent Fournier



6 septembre 2014
Iolande Tiana et Dominique Mounier

6 septembre 2014
Carole Jahnisch et Jérôme Chantre

Décès

GEMÜNDT Klaus	15/05/2014	Le Mas-de-Tence
FRAYSSE Fernand	16/06/2014	HLM Les Sapins
CHAVANON Pierre	21/06/2014	Le Chambon-sur-Lignon
VACHER Nicole	28/06/2014	1 rue Docteur Tourasse
EPARVIER Georges	29/06/2014	Le Chambon-sur-Lignon
ARNAUD Odette vve LUQUET	12/07/2014	Le Pouzat
MOULA Jean Paul	12/07/2014	1 rue Docteur Tourasse
FREYSSINET Marie-Louise ép. VIAL	29/07/2014	Jonzieux
MANEVAL Fanny vve GIBERT	30/07/2014	1 rue Docteur Tourasse
VAREILLE Robert	30/07/2014	Le Pouzat
MOUNIER Anne vve MARCON	02/08/2014	1 rue Docteur Tourasse
BOULON Marcel	02/08/2014	Saint-Etienne
RUEL Ernest	06/08/2014	Le Chambon-sur-Lignon
FRANÇON Marie vve DELAYGUE	07/08/2014	1 rue Docteur Tourasse
ROBERT Elia vve MANDON	08/08/2014	1 rue Docteur Tourasse
ROCHE Edith vve GRANDOUILLER	09/08/2014	1 rue Docteur Tourasse
RUEL Jeanne vve ABEL	29/08/2014	1 rue Docteur Tourasse
MAZET André	04/09/2014	1 rue Docteur Tourasse
CEILLIER Pierre	07/09/2014	Le Chambon-sur-Lignon
ARSAC Simone vve JALLA	08/09/2014	60 Grand'rue
DEMARS Marc	13/09/2014	Grand'rue
CHAZOT Emilie	14/09/2014	1 rue Docteur Tourasse
CHAMBRON Vasthie vve VALLA	20/09/2014	Les Sagnoles
GUILIANI Gwendoline	29/09/2014	Le Pont et chemin de Fontaneyre
FERRIER Léon	01/10/2014	Le Mazet-Saint-Voy

Guide pratique

NUMÉROS D'URGENCE
SAMU 15
POMPIERS 18 ou 112
GENDARMERIE 17 ou Tél. 04.75.30.10.34
HÔPITAL DE MOZE 04.75.30.39.00

MAIRIE
Secrétariat
Tél. 04.75.30.11.21 - Fax : 04.75.30.10.28
9h à 12h et de 13h30 à 17h30, samedi 9h à 12h.
mastagre@inforoutes-ardeche.fr
www.pays-saintagreve.fr
Maurice WEISS : Maire
Mardi matin et samedi matin sur R.V.
Michel VILLEMAGNE : 1er adjoint
Administration générale, finance,sport.
Vendredi de 14h à 16h sur R.V.
Brigitte MOREL : 2ème adjointe
Urbanisme, projets urbains et P.L.U., sur R.V.
Christophe GAUTHIER : 3ème adjoint
Environnement, eau, assainissement, suivi des travaux
Vendredi de 14h à 16h sur R.V.
Nadège VAREILLE : 4ème adjointe
Education, communication, sur R.V.
Patrick MARCAILLOU : 5ème adjoint
Patrimoine communal, commerce, prospective économique et services techniques, sur R.V.
Cécile VINDRIEUX : 6ème adjointe
Affaires sociales, santé, logement
Mardi après-midi sur R.V.

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
Tél. 04.75.30.13.94

GESTION DE LA SALLE DES ARTS
Tél. 04.75.64.73.21

CONCILIATEUR DE JUSTICE
1er lundi (matin) de chaque mois en mairie

SAUR
Tél. 04 69 66 35 00
tous les jours de 8h à 18h

LA POSTE
Tél. 04.75.30.31.00
Lundi de 8h45 à 12h et 13h30 à 16h
Mardi au jeudi de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h
Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h

TRÉSORERIE
Tél. 04.75.30.11.54
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Le vendredi de 9h à 12h

SERVICE DES ROUTES (Conseil Général)
Tél. 09.69.39.07.07

CRÉDIT AGRICOLE
Tél. 0810 002 118 N° AZUR
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h30
Samedi de 8h30 à12h30

CAISSE D'ÉPARGNE
Tél. 04.75.64.88.00 ou 0820 877 344
Télécopie : 04.75.30.29.08
Le matin du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
Le samedi matin de 8h30 à 12h15
Les après-midi sur R.V. du mardi au vendredi

LYONNAISE DE BANQUE
Tél. 08.20.01.01.02
Lundi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h20
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h20

OFFICE DE TOURISME
Tél. 04.75.30.15. 06 - Fax 04.75.30.60.93
- Juillet et août :
  du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
  samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ;
  dimanche de 10h à 12h
- Juin et septembre :
  lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
  samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Octobre à mai :
  lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
  samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

BIBLIOTHÈQUE
Tél. 04.75.30.20.10
Lundi de 10h à 12h - vendredi de 14h à 18h
Mercredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h
Pendant les vacances de 14h à 18h et le jeudi

MAISON DE LA PETITE ENFANCE
Tél. 04 .75.30.27.47
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 6h45 à 18h30
Le mercredi 7h15 à 18h

CENTRE SOCIOCULTUREL
4 Place de Verdun - Tél. 04.75.30.26.60
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

RELAIS DE SERVICES PUBLICS
4 Place de Verdun - Tél. 04.75.30.20.68
rsp-stagreve@inforoutes.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

CONSEIL GÉNÉRAL 07 : assistante sociale
Mme Martine BROYER - lundi de 9h30 à 12h30
Sur rendez-vous du mardi au vendredi
Tél. 04 75 30 13 54 ou 04 75 06 35 20

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
Assistante sociale de la MSA
Mme Mireille MACIERA - Tél. 04 75 06 97 00 sur R.V.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
Mme Isabelle LOMBARD - Tél. 0810 250 780
1er et 3ème jeudi du mois de 10h à 12h

SITE DE PROXIMITÉ DES BOUTIERES
04 75 30 50 82 - Mme Sylvie MARTIN, emploi-formation, mardi sur rendez-vous de 9h à 12h
Mme Nelle MASSON, creation d'activités, sur R.V. de 14h. à 17h

PÔLE EMPLOI
Mmes BEAUVEIL - FACCHINETTI - Tél 39 49
2ème et 4ème lundi de 9h à12h et de 13h30 à 16h00 sur R.V.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
Tél. 36.46
M. Gérard VIDAL, le jeudi de 9h à 12h
Mme Françoise CHANAL, assistante sociale, 1er lundi sur R.V. de 13h à 15h

CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
Tél. 04.75.30.26.60
Mme Emilie PARRET - Mercredi 13h30 à 16h30 ou sur R.V.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
Mme FROMENT - Tél. 04.75.06.35.20 sur rendez-vous.

POLÉNERGIE
Mme CHANTEPY - Tél. 09.64.04.30.33
Dernier vendredi sur rendez-vous

PACT HABITAT
M. Vincent REYNAUD - Tél. 04.75.66.13.96
2ème jeudi de 10h30 à 12h00

ARDÈCHE MUSIQUE ET DANSE, CONSERVATOIRE
Tél. 04.75.30.58.82
Permanence du secrétariat le jeudi de 9h à 17h
Antenne de Saint-Agrève
Responsable d'antenne Pascale PEATIER

CAP FORMATION
Tél. 04.75.20.25.92 - 25 Rue du Dr Tourasse
Le mercredi après-midi sans rendez-vous

ACCES EMPLOI
Tél. 04.75.30.70.94 - Services et accès emploi intérim
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

ADMR
30 rue du Docteur Tourasse - Tél. 04.75.60.80.47
Lundi 8h30 à 12h, mardi et jeudi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

ASSOCIATION SANTE AUTONOMIE
Soins infirmiers et portage de repas
Les Allées, route de Valence - Tél. 04.75.30.28.77

NOTAIRE
Tél. 04.75.30.10.43
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi matin sur R.V. de 9h à 12h.

PRESSE LOCALE
Dauphiné libéré - Mme C. GUILLOT
Tél. 04.75.30.20.34 - catherineguillot@wanadoo.fr

CENTRE DE SANTE DU HAUT-VIVARAIS
Chemin des Grisards

Docteur Philippe GONSOLIN
Tél. 04.75.30.15.44
Consultations libres : lundi et vendredi de 9h à 12h
Consultations avec rendez-vous :
mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et tous les jours de 17h à 18h30 - Absent le jeudi après-midi

Docteur Pierre METZDORFF
Tél. 04.75.30.19.52
Consultations sur rendez-vous :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9hà 10h et le lundi de 17h à 18h30
Consultations libres :
Lundi de 14h à 16h, mardi et jeudi de 14h à 16h et de 17h à 18h30, le vendredi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 11h30.

Masseur - Kinésithérapeute - Ostéopathe
Frédéric DRANCOURT
Tél. 07 71 03 09 99
Le lundi, mardi, mercredi sur rendez-vous.
Olivier MEGY
Tél. 04.75.64.62.07 / 06.24.62.27.24
Uniquement sur rendez-vous

CMPP
Tél. 04.75.30.21.34
Les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h sur R.V.

Orthophoniste
Marie-Laure FAURE - Tél. 04.75.30.21.41
Lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h30
et le jeudi de 9h à 12h et de 12h30 à 18h30

Psychologue clinicienne, psychothérapeute
Sylvie KUHN - Tél. 04.75.64.34.76 ou 06.84.21.04.30
Consultation uniquement sur rendez-vous

Cabinet infirmier - Soins à domicile
Tél. 04.75.30.27.42 - Didier FILLETON, Erika FERRAPIE, Jérémy CLAIR et Thérèse GOGUEY
Permanence tous les jours (sauf le dimanche)
de 7h30 à 8h30 et de 18h à 18h30

Dentiste
Alain CANDEL - Tél. 04.75.64.37.65 ou 06.09.57.68.57

Docteur Louis HERDT
Rue Claude Jacquillat - Tél. 04.75.30.10.44
Consultation sur rendez-vous uniquement : du lundi au samedi de 9h à 11h30 et du lundi au vendredi de 17h à 19h

Masseur-Kinésithérapeute-Ostéopathe
Olivier CROIZIER - Tél. 04.75.30.11.23
1 rue du Dr Maisonneuve - De 8h à 12h et de 13h à 19h

Ambulances
Ambulance Christian Carré - Tél. 04.75.30.25.25
Ambulance Saint-Agrévoises - Tél. 04.75.30.24.84

Pharmacie de Saint-Agrève
Philippe GUIRONNET - Tél. 04.75.30.13.22